



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des états et gouvernements
ayant le français en partage

Version du 14 mai 2008

Secrétariat général

Programmation 2008

SOMMAIRE

	Page
I - Note d'introduction	3
II - Programme 1 : Appui institutionnel	8
II - Programme 2 : Promotion de la Jeunesse	28
III - Programme 2 : Développement des Sports	49
IV - Programme 3 : Formation et perfectionnement des cadres	71

INTRODUCTION

Le présent document retrace les grandes lignes de la programmation 2008 proposée par le Secrétariat général et qui tient compte :

- 1) des objectifs stratégiques tels que définis dans le document de mise en application du Cadre Stratégique Décennal de la Francophonie adopté lors de la XXX^{ème} session ministérielle tenue à Paris au mois d'avril 2005 ;
- 2) de la programmation quadriennale 2005-2008 adoptée par les Ministres à Paris ;
- 3) des grands axes prioritaires tels que définis en 2000 et qui constituent les 4 grands programmes de notre institution ;
- 4) de la programmation 2006 adoptée par la 7^{ème} Réunion du Bureau tenue à Beyrouth les 26 et 27 mai 2006 ;
- 5) du rapport d'étape du Secrétaire Général 2005-2006 ;
- 6) de la programmation 2007 adoptée par la 31^{ème} Conférence ministérielle tenue à Dakar les 14 et 15 avril 2006.

La présente proposition de programmation 2008 comporte au total 29 (vingt neuf) actions évaluées à 1 599 142 897 FCFA.

Le tableau ci-dessous récapitule à titre indicatif les financements globaux affectés durant les 3 premières années de la programmation 2005-2008 ainsi que les prévisions faites pour la dernière année (2008).

Année	Programme I Appui institutionnel	Programme II Jeunesse	Programme II Sport	Programme III Formation et perfectionnement des cadres	Total (CFA)
2005	259 950 000	321 950 000	524 500 000	216 700 000	1 323 100 000
2006	254 543 180	377 860 700	557 396 056	207 785 000	1 397 584 936
2007	134 150 000	364 550 000	459 850 000	189 065 000	1 147 615 000
2008 (Prévision)	208 000 000	529 000 000	680 346 117	273 000 000	1 599 142 897

Cette programmation tient compte de la volonté exprimée d'une part par la 30^{ème} session ministérielle et confirmée par la 7^{ème} Réunion du Bureau de voir resserrer les programmes de la CONFESJES, d'autre part et de celle du Secrétariat général, de voir se réaliser en 2008, certaines actions inscrites à la programmation 2005-2008 et qui n'ont pu être réalisées au cours des 3 premières années 2005, 2006 et 2007 tout en mettant un accent particulier sur le volet « Jeunesse » dans un souci d'équilibre entre les deux volets du Programme II.

L'année 2008 sera marquée aussi par la réalisation d'un bilan de la programmation 2005-2008, l'élaboration du projet de programmation 2009-2012, la préparation du thème de la prochaine conférence ministérielle prévue en 2009 au Burundi. : « les politiques nationales de jeunesse, de sport et de loisir face au contexte de la décentralisation » et la préparation des athlètes aux Jeux de Beyrouth-2009.

1. PROGRAMME I : APPUI INSTITUTIONNEL

La présente programmation comporte 8 (huit) actions d'un coût global de 277 000 000 de francs CFA et vise à atteindre les objectifs opérationnels suivants :

- a) consolider les pratiques de mise en œuvre des politiques nationales ;
- b) renforcer les capacités des états membres à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques nationales ;
- c) contribuer à la diffusion du français par tous les médias dans le secteur de compétences de la CONFEJES (Programme de communication et site Internet de la CONFEJES, perfectionnement des journalistes sportifs, diffusion d'études et de documents produits par la CONFEJES) ;
- d) contribuer à préserver la place du français, 1^{ère} langue olympique ;
- e) marquer l'appartenance aujourd'hui officialisée de la CONFEJES à l'OIIF.

Ces projets concernent :

- la réunion d'un groupe de travail chargé du bilan de la programmation 2005-2008 et de l'élaboration du projet de programmation 2009-2012 ;
- la réunion d'un groupe d'étude sur le thème de la 32^{ème} session ministérielle prévue au Burundi en 2009 et dont le thème est « Les politiques nationales de Jeunesse, du Sport et du Loisir face au contexte de la décentralisation » ;
- la formation continue des Correspondants nationaux (phase 2) ;
- la promotion de la solidarité francophone et la défense de la langue française dans les instances sportives internationales ;
- la participation de la CONFEJES au 10^{ème} Congrès Mondial du Loisir, Québec 2008 ;
- la prise en compte de la dimension genre (Réunion annuelle du GTCF) ;
- la participation de la CONFEJES à l'institutionnel francophone.
- la promotion de la jeunesse, des sports et de la paix au Burundi.

2. LE PROGRAMME II : PROMOTION DE LA JEUNESSE

La programmation propose cette année 10 (dix) actions évaluées à 458 949 877 FCFA et vise à atteindre les objectifs opérationnels suivants :

- a) appuyer les actions d'insertion sociale des jeunes par le développement de la vie associative ;
- b) soutenir les stratégies d'insertion économique et professionnelle des jeunes.

Les projets proposés concernent :

- la promotion des actions de volontariat auprès des jeunes ;
- lutte contre l'émigration clandestine ;
- l'approbation du guide et des modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté ;
- la formation des Directeurs des centres de jeunes à la gestion des infrastructures en vue d'en assurer la rentabilité ;
- la formation d'acteurs impliqués dans la prévention des conduites addictives, amenés à utiliser le manuel de formation sur les drogues ;
- la formation des jeunes leaders sur les violences sexuelles et domestiques ;
- les actions liées au FIJ (alimentation, perfectionnement des cadres et des jeunes, édition d'ouvrages pédagogiques).

3. LE PROGRAMME II : DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Au total, 7 (sept) actions sont prévues pour un montant global de 630.193.020 F (dont près de 403.812 591 F pour le fonctionnement des centres sportifs de haut niveau, les opérations de détection de jeunes talents et les appuis techniques nationaux).

Les objectifs visés sont :

- a) le développement de partenariats avec le Mouvement Sportif ;
- b) la détection et la formation des jeunes talents ;
- c) le développement du sport de haut niveau ;
- d) la lutte contre le dopage ;
- e) l'appui à la préparation des compétitions ;
- f) le renforcement des capacités d'intervention des femmes et des handicapés ;
- g) la formation des cadres techniques et administratifs ;
- h) la maintenance et l'entretien des infrastructures et équipements sportifs.

Ces projets concernent :

- l'organisation de rencontres avec les partenaires et la mise en œuvre des protocoles de partenariat ;
- la détection des jeunes talents (détection, préparation, appuis techniques nationaux, stages et Clubs CONFEJES ;
- le Programme FFPO développé dans les Centres de haut niveau ;
- la lutte contre le dopage des sportifs ;
- la promotion du sport pour handicapé ;
- la formation des cadres techniques sportifs féminins ;
- la lutte contre le dopage (réunion du CSLDF, formation des représentants de zones, recherche en médecine traditionnelle, redynamisation des comités nationaux) ;
- l'organisation de camps d'entraînement préparatoires aux Championnats d'Afrique d'Athlétisme (prévus au mois d'avril 2008 à Addis-Abeba Ethiopie) et aux Jeux Olympiques de Pékin 2008. ;
- la formation des formateurs à la gestion des infrastructures sportives ;
- la formation des femmes en administration et management du sport ;
- l'appui à la l'organisation des VI^{èmes} jeux de la Francophonie à la préparation des athlètes aux épreuves des prochains Jeux de Beyrouth et à la valorisation des lauréats des Jeux de Niamey.

4. LE PROGRAMME III : FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES CADRES

Ce programme est évalué à 233.000.000 francs CFA et comporte 4 (quatre) actions. Les objectifs visés sont :

- a) l'appui à la mise en place des politiques nationales de formation des cadres ;
- b) la finalisation du processus d'harmonisation des programmes d'enseignement des instituts et l'implantation des programmes suivants : professorat de sport, professorat de jeunesse, module de formation en loisir ;
- c) l'appui au développement des ressources humaines (Ministères et Instituts) ;
- d) la production d'études en vue du renforcement du dispositif multilatéral de formation des cadres ;
- e) le renforcement de la coopération multilatérale et des partenariats.

Ces projets concernent :

- la réunion de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres Supérieurs élargie aux Directeurs des Instituts et la mise en application de la Déclaration de Praia adoptée par la Conférence ministérielle thématique tenue en 2006 ;
- la formation et le perfectionnement des formateurs de formateurs ;
- l'appui au développement des ressources humaines des ministères et des instituts de formation des cadres ;
- la réunion du groupe d'étude sur l'harmonisation des programmes de l'Inspectorat de la Jeunesse et des Sports.

Telles sont les grandes lignes de la programmation 2008. Les fiches détaillées de chaque projet sont présentées dans les documents ci-joints relatifs aux programmes :

- I - Appui institutionnel ;
- II - Promotion de la Jeunesse ;
- II - Développement des Sports ;
- III - Formation et perfectionnement des cadres.



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des états et gouvernements
ayant le français en partage

Secrétariat général

Promouvoir la participation des jeunes pour réussir les changements stratégiques
porteurs de développement économique et de cohésion sociale

Programmation 2008

Programme I : *Appui institutionnel*

Encourager une participation équitable entre les genres dans les activités de jeunesse et de Sports

Table des matières

	Page
Introduction	10
Tableau synoptique des actions	11
Action n° 01 – Groupe de travail chargé du bilan de la programmation 2005-2008, et de l'élaboration du projet de programmation 2009-2012	12
Action n° 02 – Groupe d'étude sur le thème de la 32 ^{ème} session ministérielle de la CONFEJES « les politiques nationales de jeunesse, du sport et du loisir face au contexte de la décentralisation »	14
Action n° 03 – Formation continue des correspondants nationaux	16
Action n° 04 – Promouvoir la solidarité francophone et défendre la langue française dans les instances sportives internationales	18
Action n° 05 – Participation de la CONFEJES au 10 ^{ème} Congrès Mondial du Loisir : Québec 2008	20
Action n° 06 – Réunion annuelle du Groupe de Travail CONFEJES pour la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sports (GTCSF)	23
Action n° 07 - Participation de la CONFEJES à l'institutionnel francophone	24
Action n° 08 – Jeunesse, Sport et Paix au Burundi	26

Introduction

Cette programmation s'inscrit dans le prolongement des actions entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la programmation quadriennale amorcée en 2005 et dont l'achèvement est prévu en 2008.

Il comporte au total 8 (huit) actions phares prenant en compte la poursuite de projets récurrents (la formation continue des correspondants nationaux ; promotion de la langue française dans les instances sportives internationales ; réunion annuelle du Groupe de Travail pour la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse et de sports (GTCTF) et d'actions innovantes s'inscrivant dans le sillage des décisions de la 31^{ème} session ministérielle (Groupe d'étude sur le thème de la 32^{ème} session ministérielle) et de la 8^{ème} réunion du Bureau (Jeunesse, Sports et Paix au Burundi).

En outre, au terme de la mise en œuvre de la programmation quadriennale 2005-2008, il est apparu nécessaire de prendre en charge la préoccupation relative à son évaluation et d'intégrer la perspective de l'élaboration de la prochaine programmation 2009-2012 en faisant appel à l'approche GAR (gestion axée sur les résultats).

De même, le renforcement des synergies d'actions avec l'OIF sera poursuivi (participation de la CONFEJES à l'institutionnel francophone) tout en soulignant au passage une meilleure prise en charge du loisir à travers la participation de la CONFEJES au 10^{ème} Congrès mondial du loisir prévu au Québec en 2008.

Le financement global pour le programme I-2008 est de l'ordre de 277.000.000 FCFA.

Programme I

Tableau synoptique des actions

Axes	Action N°	Intitulé	Montant	Calendrier
OP2 – axe 7	1	Groupe de travail chargé du bilan de la programmation 2005-2008, et de l'élaboration du projet de programmation 2009-2012	60 000 000	Septembre 2008
OP1 – Axe 3 – Action n° 4	2	Groupe d'étude sur le thème de la 32 ^{ème} session ministérielle de la CONFEJES « les politiques nationales de jeunesse, du sport et du loisir face au contexte de la décentralisation »	25 000 000	Octobre 2008
OS1 – OP1	3	Formation continue des correspondants nationaux	30 000 000	Juillet 2008
OS2 – OP4 – Axe 11	4	Promouvoir la solidarité francophone et défendre la langue française dans les instances sportives internationales	46 000 000	Novembre 2008
OS1 – OP1 – Axe 2	5	Participation de la CONFEJES au 10 ^{ème} Congrès Mondial du Loisir : Québec 2008	44 000 000	Juin à octobre 2008
OS2 – OP2 – Axe 8	6	Réunion annuelle du Groupe de Travail CONFEJES pour la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de sports (GTJCF)	18 000 000	Novembre 2008
OS1 – OP1 – Axe 3	7	Participation de la CONFEJES à l'institutionnel francophone	15 000 000	Mars à Décembre 2008
	8	Jeunesse-Sport-Paix	39 000 000	Octobre 2008
TOTAL			277 000 000	
En €			422 900	
En \$ can			692 500	

CONFES-2008/PROGRAMME I-SG/ACTION N° 1

Titre	<i>Groupe de travail chargé du bilan de la programmation 2005-2008 et de l'élaboration du projet de programmation 2009-2012</i>
Problématique	La programmation quadriennale 2005-2008 adoptée à Paris par la 30ème session ministérielle de la CONFES tenue les 7 et 8 avril 2005 connaîtra son terme en 2008. Après la phase de mise œuvre, il s'avère nécessaire d'en faire le bilan et de dégager des perspectives et des recommandations fortes à même d'apporter les correctifs idoines et de créer une valeur ajoutée certaine dans l'élaboration de la prochaine programmation. Dès lors, il convient de réunir les personnes ressources et l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des programmes de la CONFES dans le cadre d'un groupe de travail dont le mandat est de procéder au bilan de la programmation 2005-2008 et de produire un document cadre servant de base au projet de programmation 2009-2012 qui devra tenir compte des nouveaux enjeux de nos secteurs d'intervention et d'une nouvelle approche fondée sur la gestion axée sur les résultats en vue d'accroître au mieux le succès de nos différentes actions
Objectifs	Il s'agit de mettre en place un groupe de travail composé d'experts chargés d'une part de procéder à l'évaluation finale de la mise en œuvre de la programmation 2005-2009 et de proposer le projet de programmation 2009-2012 suivant la méthodologie de la gestion axée sur les résultats.
Résultats attendus	Au terme des travaux du Groupe de travail, les résultats attendus peuvent se décliner ainsi qu'il suit : <ul style="list-style-type: none"> – disposer de données objectives et fiables faisant ressortir le bilan de la programmation 2005-2008 en termes de réalisations, d'acquis, de contraintes, d'impact, de limites ; – mettre à la disposition du Secrétariat Général et à l'ensemble des Etats et gouvernements membres le document bilan de la programmation 2005-2008 ; – prendre en considération les éléments de ce bilan dans l'élaboration du projet de programmation 2009-2012 suivant l'approche de la gestion axée sur les résultats.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport du groupe de travail ; – Document bilan de la programmation 2005-2008 ; – Document du projet de programmation 2009-2012
Période de réalisation	Septembre 2008
Lieu de réalisation	Dakar (SENEGAL)

Mise en oeuvre	<p>La mise en œuvre de cette activité sera assurée par le secrétariat Général de la CONFESJES en relation avec les experts membres du groupe de travail.</p> <p>De prime abord, il s'agit d'élaborer les termes de référence des études relatives au bilan de la programmation 2005-2008 et à l'élaboration du projet de programmation 2009-2012. Ensuite, des évaluations sur le terrain et par zone géographique devront être effectuées en vue de la collecte et de l'analyse des données. Ces données et informations diverses seront mises à contribution dans le cadre de l'élaboration du document relatif au projet de programmation 2009-2012.</p>		
Profil des experts	<ul style="list-style-type: none"> – Spécialistes en évaluation ayant une excellente maîtrise des programmes de la CONFESJES, – Spécialistes de la gestion axée sur les résultats – 1 représentant de la Direction de la planification stratégique (OIF). <p>Les Etats et gouvernements suivants pourraient désigner des experts confirmés : France, Communauté Française de Belgique, Canada, Canada Québec, Canada/Nouveau-Brunswick, Gabon, Sénégal, Côte d'Ivoire, CJSOI, Maurice, Cameroun, Burkina Faso.</p>		
Budget prévisionnel			Observation (s)
	TOTAL En FCFA	60.000.000	
	En €	91 603	
	En \$ can	150 000	
Observation(s)			

CONFES-2008/PROGRAMME I-SG/ACTION N° 2

Référence	Décision n° 08/CONFES/C31-2007
Titre	<i>Groupe d'étude sur le thème de la 32^{ème} session ministérielle de la CONFES « les politiques nationales de jeunesse, du sport et du loisir face au contexte de la décentralisation »</i>
Problématique	Le thème de la 32 ^{ème} session ministérielle de la CONFES prévue en 2009 porte sur « les politiques nationales de jeunesse, du sport et du loisir face au contexte de la décentralisation ». Dans la plupart des Etats et gouvernements membres de la CONFES, la décentralisation apparaît de plus en plus comme une technique d'aménagement du pouvoir à travers la dévolution de compétences propres à l'Etat central et aux collectivités décentralisées. Parmi ces compétences transférées, figurent en bonne place les questions de jeunesse, du sport et/ou du loisir. D'où la nécessité d'engager la réflexion avec des personnes ressources pour examiner les tendances lourdes des politiques nationales de jeunesse, du sport et/ou du loisir.
Objectifs	Il s'agit de mettre en place un groupe d'étude chargé de réfléchir sur la question et de proposer un document introductif validé et à soumettre à la 32 ^{ème} session ministérielle.
Résultats attendus	Au terme des travaux du Groupe d'étude, les résultats attendus peuvent se décliner ainsi qu'il suit : <ul style="list-style-type: none"> – disposer de données objectives et fiables faisant ressortir la problématique des politiques nationales de jeunesse, du sport et/ou du loisir face au contexte de la décentralisation. – mettre à la disposition du Secrétariat Général un projet de document introductif au thème de la 32^{ème} session.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport du groupe d'étude ; – Document introductif élaboré et validé.
Période de réalisation	Octobre 2008
Lieu de réalisation	Dakar (SENEGAL)
Mise en oeuvre	La mise en oeuvre de cette activité sera assurée par le secrétariat Général de la CONFES en relation avec les membres du groupe d'étude désignés à cet effet. La phase d'élaboration et de validation des termes de référence de la mission devra être suivie par des rencontres réunissant les experts et le Secrétariat général pour faire le point sur la question à étudier et proposer le document introductif sur le thème de la 3 ^{ème} session ministérielle.

Profil des experts	<ul style="list-style-type: none"> - Spécialistes en décentralisation et politiques publiques de jeunesse et du sport - Expertise confirmée dans les secteurs d'intervention de la CONFEJES (politiques nationales, développement du sport, promotion de la jeunesse, formation des cadres ...) - Représentant de l'AIMF. <p>Tenant compte du niveau de la mise en œuvre de la décentralisation et de l'expérience en la matière, les experts des pays suivants pourraient être ciblés : France, Canada, Communauté Française de Belgique, Sénégal, Cameroun, Bénin.</p>		
Budget prévisionnel			Observation (s)
	TOTAL En FCFA	25.000.000	
	En €	38 168	
	En \$ can	62 500	
Observation(s)			

CONFES-2008/PROGRAMME I-SG/ACTION N° 3

Titre	<i>Formation continue des Correspondants nationaux</i>
Antécédents	<ul style="list-style-type: none"> - Séminaires de formation en 2003. Recommandation : « l'organisation de sessions de formation continue chaque fois que nécessaire ». - Réunion des correspondants nationaux en février 2008
Problématique	<p>La mise en œuvre du cadre stratégique décennal et de la programmation quadriennale 2005-2008, le suivi et l'évaluation des projets et l'élaboration du projet de programmation 2009-2012 est une préoccupation constante pour le Secrétariat général.</p> <p>Cette préoccupation est partiellement partagée par les Correspondants nationaux qui assurent le suivi de la programmation au niveau national et la coordination des actions.</p> <p>En effet, ces derniers exercent une mission intermédiaire entre l'Etat ou gouvernement et la CONFES. Leurs activités sont diverses et elles méritent d'être suivies et harmonisées pour les rendre plus performantes.</p> <p><u>Une solide formation</u> des Correspondants nationaux, portant sur les compétences du Correspondant national, sur la CONFES en général et son environnement, sur celui de la Francophonie, apparaît indispensable pour leur permettre de renforcer leur efficacité (les relations, l'accès et l'utilisation du site Internet, la mission et les rôles du Correspondant national, l'évolution de la CONFES à travers : la nouvelle programmation à élaborer, le suivi des actions, l'évaluation des projets, les nouveaux textes fondamentaux, la gestion financière, la gestion axée sur les résultats, etc...).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Initier les correspondants nationaux à l'approche de la gestion axée sur les résultats dans la lignée de la formation en GAR déjà suivie par le personnel du Secrétariat Général de la CONFES et dans la perspective de mieux cerner les contours de l'élaboration des futures fiches de projets à proposer au Secrétariat en vue de leur prise en compte dans la prochaine programmation quadriennale 2009-2012 de la CONFES ; - Valoriser les fonctions du Correspondant national et lui permettre de mieux remplir sa mission ; - Renforcer la formation du Correspondant national et initier les nouveaux (orientations, programmation, procédures et outils) ; - Permettre au Correspondant national de mieux communiquer avec le Secrétariat général de la CONFES, les partenaires et les autres Correspondants nationaux ; - Permettre au Correspondant national d'utiliser le site Internet de la CONFES comme outil efficace de travail à distance.

Mise en oeuvre	Les démarches à entreprendre sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Étude auprès des correspondants nationaux portant sur les forces et faiblesses de la fonction de CN et sur l'identification de leurs besoins et attentes ; – Identifier les deux (2) consultants – Élaborer le programme de formation ; – Identifier les intervenants ; – Préparer les dossiers spécifiques relatifs aux interventions ; – Mise à jour du vade-mecum à l'usage des Correspondants nationaux (V2) 	
Pays bénéficiaires	Les États et gouvernements membres de la CONFEJES, n'ayant pas pris part à la formation organisée en février 2008 à Nouakchott.	
Profil des participants	Bénéficiaires	Correspondant national de la CONFEJES désigné par un acte administratif officiel
	Experts	Deux consultants dont l'un spécialiste de la GAR
		Le Secrétaire Général, les Conseillers techniques et les Directeurs.

Résultats attendus	– Les Correspondants nationaux maîtrisent mieux les dossiers de la CONFEJES et les outils qu'elle offre pour accomplir leur mission ;
	– Les Correspondants nationaux maîtrisent les concepts et outils de la gestion axée sur les résultats ;
	– Les Correspondants nationaux appliquent cette approche programmatique au moment d'élaborer les fiches de projets proposées par les pays.
Période	3 ^{ème} trimestre 2008
Lieu	Sénégal : pays Siège de la CONFEJES
Durée	5 jours

Budget accordé	TOTAL en FCFA	30.000.000
	En €	45 801
	En \$ can	75 000
Observation (s)	Les Etats et gouvernements du Nord prennent en charge les titres de transport des CN	

CONFES-2008/PROGRAMME I-SG/ACTION N° 4

Titre	<i>Promouvoir la solidarité francophone et défendre la langue française dans les instances sportives internationales</i>
Problématique	<p>Le Forum des élus francophones du sport international et africain organisé par la CONFES au siège de l'OIF les 27 et 28 novembre 2007 a été l'occasion pour les nombreux participants d'exprimer des attentes importantes en terme d'expression de la solidarité francophone et de défense de la langue française dans le sport. Plusieurs mesures concrètes ont été envisagées, les modalités pratiques de mise en oeuvre étant étudiées par un Comité de suivi du Forum mis en place par la CONFES et réuni en janvier 2008. Parmi celles-ci, il est proposé de retenir pour une première mise en oeuvre dès 2008 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'adaptation éventuelle et la promotion dans le monde du sport du « Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales » adopté en marge du dernier Sommet de la Francophonie de Bucarest ; – l'organisation d'une liaison régulière entre tous les élus francophones du sport par la diffusion d'une lettre d'information électronique mensuelle ; – la création et l'animation d'un espace francophone, en premier lieu à l'occasion des Jeux Olympiques de Pékin, en collaboration avec l'ACNOA ; – l'aide au développement des bases de données en langue française et à leur mise en réseau ; – l'appui à la création d'un institut virtuel francophone de recherche en sport.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Créer une dynamique autour de l'usage de la langue française dans le sport, – Soutenir l'action entreprise par l'OIF auprès du CIO pour assurer la place et la lisibilité de la langue française aux Jeux Olympiques.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Promotion de l'usage du français dans le Mouvement Sportif International, – Soutien à l'action des dirigeants francophones du sport international et africain – Amélioration de la circulation de l'information pédagogique, scientifique et technique en langue française dans le sport, – Promotion du français dans la recherche et la publication d'articles et de communications scientifiques de référence.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Maintien du français comme langue officielle de communication et d'usage dans le sport international, – Soutien aux actuels dirigeants et émergence de nouveaux dirigeants francophones du sport dans les instances internationales et africaines, – Nombre d'instituts de formation et/ou de recherche mis en réseau et participant à l'institut virtuel francophone.

Période de réalisation	Novembre 2008	
Lieu de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> – Création d'un espace francophone : Pékin – Aide à la mise en réseau (1ère phase : formation de cadres) : Sénégal 	
Mise en œuvre	<p>Secrétariat Général en partenariat avec l'OIF, l'ACNOA, certaines Fédérations Internationales et Confédérations africaines, l'INSEP de Paris et l'Institut National de recherche en sport de Bucarest, et tout autre partenaire éventuel identifié.</p> <p>Le recours à des prestataires de services est également envisagé, notamment pour le point relatif à la lettre d'information mensuelle.</p> <p>Le Comité de suivi constitué à l'issue du Forum sera chargé de suivre la bonne réalisation des projets.</p>	
Pays bénéficiaires	Ensemble des pays membres	
Nombre et profil des participants	<ul style="list-style-type: none"> – Aide à la mise en réseau - 1ère phase : <ul style="list-style-type: none"> • 2 à 3 représentants de chacun des Instituts de formation à vocation régionale ayant déjà constitué ou susceptibles de constituer des bases de données locales ; • 2 à 3 cadres de l'INSEP de Paris ; • 3 à 4 participants invités des pays lusophones – Institut virtuel francophone : commission scientifique de 4 à 6 membres 	
Budget prévisionnel	Adaptation et diffusion du Vade-mecum	3 000 000
	Lettre d'information mensuelle	10 000 000
	Espace francophone à Pékin	5 000 000
	Formation de cadres pour la mise en réseau	25 000 000
	Institut virtuel francophone	3 000 000
	TOTAL en Fcfa	46 000 000
	En Euros	70 229
	En \$ can	115 000
Observation (s)		

CONFES-2008/PROGRAMME I-SG/ACTION N° 5

Référence	Appui institutionnel
Titre	<i>Participation de la CONFES au 10^{ème} Congrès Mondial du Loisir : Québec 2008</i>
Antécédents	Programme II-Jeunesse 2003 ; Programme III-2006 / projet 8
Problématique	<p>Depuis 2003, le loisir est une réalité au sein de la CONFES. Il se présente, de plus en plus, comme une mission nouvelle à mettre en œuvre par les Etats et gouvernements membres.</p> <p>Des avancées significatives sont révélatrices de l'intérêt porté à ce secteur qui touche tous les âges, mais particulièrement la jeunesse de nos Etats. En effet, nous citerons : (1) le séminaire de Rabat tenu en 2003, (2) la Convention de partenariat établie avec l'Association Mondiale du Loisir en 2006, (3) l'intégration du loisir dans le programme de Licence « Professorat de Jeunesse et d'Animation (des modules de formation et une Option en 3^{ème} année) et (4) le projet d'un guide d'élaboration d'une politique nationale de loisir réalisé par un groupe de travail en 2007.</p> <p>C'est pourquoi, le 10^e Congrès mondial du loisir (1200 délégués), qui se tiendra dans la Ville de Québec (Canada) du 6 au 10 octobre 2008, constitue un événement international primordial pour le secteur du Loisir tout comme pour la CONFES qui aura, pour la première fois, l'opportunité d'affirmer sa volonté politique en la matière et de présenter ses pratiques de terrain et ses perspectives d'avenir.</p> <p>La thématique abordée s'articulera autour de la question de l'appropriation du loisir par les communautés pour leur propre développement.</p> <p>Le thème principal s'intitule « <i>la contribution du loisir au développement des collectivités</i> ».</p> <p>Trois sous thèmes sont également retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Loisir : pluralité, identité, solidarité ; • Loisir : espace public et espace privé ; • Loisir : prévention, santé, bien-être. <p>Grâce à un programme des travaux diversifié, chaque journée (sauf la dernière) s'ouvre par une conférence thématique aussitôt suivie d'un panel. L'après-midi est consacré à des sessions thématiques, des ateliers, des présentations individuelles, des réunions de commissions ou d'organismes partenaires.</p> <p><i>En vue de réaliser cette activité dans les meilleures conditions, une réunion préparatoire a été programmée (ci-après appelée activité 1).</i></p>

Hypothèses	Le financement est disponible et la volonté politique des pays du Sud est exprimée.
Organisation	La réalisation de l'activité préparatoire (activité 1) et la coordination de la participation des pays au Congrès (activité 2) seront assurées par le Secrétariat général de la CONFEJES.
Mise en œuvre de l'activité 1	
Titre	Réunion préparatoire et de concertation
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un état des lieux en matière de loisir ; - Procéder à une étude comparative des différentes politiques de loisir; - Dégager une stratégie de participation commune ; - Dégager une stratégie spécifique sur les rôles et tâches des participants ; - Préparer le projet de communication du Secrétaire Général
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Une synthèse sur l'état des lieux est réalisée ; - Une étude comparative des politiques nationales est réalisée ; - Des stratégies d'intervention et de participation sont élaborées ;
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Un questionnaire d'information est transmis aux participants ; - Nombre de participants ; - Liste des documents préparatoires ; - Un programme de travail est élaboré ;
Lieu	Dakar
Période	Mai/juin 2008
Participants	8 à 10 pays africains ayant une politique du loisir et une Direction du loisir opérationnelle ;
Profil	Directeur des Loisirs ;
Expertise	Un gestionnaire de programme/projet de loisir dans les pays du Sud familiarisé avec les politiques nationales ;
Budget Activité 1	12.000.000 F
Mise en œuvre de l'activité 2	
Activité 2	Participation au 10e Congrès Mondial du Loisir : Québec 2008
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à un certain nombre d'Etats et gouvernements membres de la CONFEJES de bénéficier d'un lieu privilégié de rencontres et d'échanges pour rencontrer des décideurs, chercheurs, praticiens et représentants de l'ensemble des intervenants en loisir dans le monde ; • Permettre à des pays de l'Afrique francophone, membres de la CONFEJES, de participer activement au Congrès Mondial du Loisir et de pouvoir valoriser les pratiques nationales existantes en la matière ; • Contribuer à un meilleur positionnement de la communauté francophone dans l'univers du loisir. • Développer le partenariat et la coopération internationale en matière de loisir ; • Acquérir, diffuser et partager des connaissances sur les interventions en loisir des différents continents.

Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays participants sont sollicités pour offrir des présentations relatives à l'état des lieux et les perspectives du loisir de leur milieu respectif ; • Au moins 15 pays membres de la CONFESJES participent au congrès dont 10 pays de l'Afrique francophone ; • Les échanges et la concertation entre tous les continents permettent la naissance de projets novateurs au sein des pays francophones du Sud membres de la CONFESJES ; • Les activités du congrès permettent d'identifier comment les communautés intègrent, utilisent et configurent le loisir à partir leur environnement social, économique et culturel et ce, pour leur propre développement. 	
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays africains participants ; • Nombre de présentations réalisées par les délégués des pays membres de la CONFESJES ; • Nombre de pays francophones du Sud, membres de la CONFESJES, ayant une stratégie ou une politique nationale du Loisir. 	
Période de réalisation	6 au 10 octobre 2008 - plus une préparation préalable des délégués (1 jour).	
Lieu	La Ville de Québec (Canada)	
Pays Bénéficiaires	Pays de l'Afrique francophone ayant une politique et une Direction des loisirs.	
Nombre de participants	Douze (12) participants.	
Profil	Directeur des Loisirs ou cadre assimilé.	
Expertise	La CONFESJES assure l'encadrement technique sur place.	
Observation (s)	Un visa de séjour au Canada étant requis , les démarches pour son obtention devront être effectuées le plus tôt possible pour assurer la participation des représentants de la CONFESJES à ce congrès.	
Budget Activité 2	Total en Fcfa	32.000.000
	En euros	48 855
	En \$ can	80 000
Total : Budget prévisionnel		
	Fcfa	44.000.000
	Euro	67 175
	\$ can	110 000

CONFES-2008/PROGRAMME I-SG/PACTION N° 6

Référence	Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 8 - Action 11	
Titre	<i>Réunion annuelle du Groupe de Travail CONFES pour la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sport (GTCF)</i>	
Problématique	<p>Le GTCF est composé de femmes qui travaillent sur la question de la promotion de la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sport. Il représente une structure d'étude, de réflexion et d'orientation travaillant au sein de la CONFES pour cerner de façon globale la question de la participation de la Femme aux activités de Jeunesse et de Sport. De ce fait le GTCF est appelé à œuvrer et à rechercher d'autres structures qui travaillent sur la même problématique.</p> <p>Lors du dernier Forum : « Femme Jeunesse Sport » tenue à Marrakech (Maroc) en novembre 2006, les membres du Bureau du GTCF ont été renouvelés. Leur première réunion tenue à Libreville (Gabon) en novembre 2007, a permis l'étude du cadre de référence du GTCF ainsi que deux arrêtés : l'un portant réorganisation du Bureau du GTCF et l'autre portant nomination des membres.</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre sur les axes et la politique du groupe. – Bilan des activités élaborées. – Proposer des projets et des actions pour la programmation 2009 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Evaluation des actions mises en œuvre en 2008 en faveur des femmes. – Proposition de projets et/ou d'orientations pour 2009-2012. 	
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Le rapport d'évaluation des actions mises en œuvre est élaboré. – Des propositions de projets et/ou d'orientations pour la programmation 2009-2012 figurent dans le procès-verbal de la réunion du GTCF. – Création de nouveaux partenariats. – Nombre de structures nationales mises en place. 	
Période de réalisation	Novembre 2008	
Lieu de réalisation	Un des pays de l'Océan Indien (à déterminer)	
Mise en œuvre	Secrétariat Général de la CONFES	
Pays bénéficiaires	Membres du bureau GTCF	
Nombre de participants	12	
Profil des participants	Bénéficiaires	Membre du bureau GTCF
	Expert	CONFES
Budget prévisionnel	TOTAL en Fcfa	18.000.000
	En Euros	27 481
	En \$ can	45 000
Observation (s)		

CONFES-2008/PROGRAMME I-SG/PROJET N° 7

Antécédent	CONFES-2006/PROGRAMME I-SG/PROJET N°9
Titre	<i>Participation de la CONFES à l'institutionnel francophone</i>
Problématique	<p>La CONFES a été intégrée dans la Charte de la Francophonie lors de la 21ème session de la Conférence Ministérielle de la Francophonie qui s'est tenue le 22 novembre 2005 à Antananarivo (Madagascar).</p> <p>Cette décision, qui consacre institutionnellement la place de la CONFES au sein de l'espace francophone, entraîne cependant des sollicitations beaucoup plus nombreuses pour une participation accrue aux délibérations et aux actions de l'OIF.</p> <p>Outre les réunions de la CMF et du CPF, il apparaît que l'expertise de la CONFES dans le domaine du sport est déjà et sera plus largement dans l'avenir sollicitée, en particulier pour la préparation et l'organisation des Jeux de la Francophonie.</p> <p>Ces sollicitations concernent non seulement le Secrétaire Général mais aussi les cadres supérieurs du Secrétariat Général.</p> <p>S'il est parfois possible de faire coïncider ces missions avec des déplacements relatifs à la mise en œuvre de certains programmes spécifiques de la CONFES, le Secrétariat Général a dû renoncer à participer à des réunions de groupes ou sous-groupes de travail pour lesquels son expertise était requise.</p> <p>De plus, la programmation 2008 prévoit la continuation et la mise en œuvre de certains projets pour lesquels la concertation et la recherche de synergies avec l'OIF nécessitent, outre les échanges électroniques, des rencontres de mise au point.</p>
objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Participer de manière active aux délibérations, décisions et mise en œuvre des programmes de l'OIF ; – Répondre aux sollicitations en matière d'expertise sportive et affirmer notre expertise de terrain dans le domaine de la Jeunesse ; – Contribuer efficacement à la phase préparatoire à l'organisation des VIèmes Jeux de la Francophonie ; – Célébrer la journée internationale de la Francophonie.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Rendre effective les complémentarités entre les actions mises en œuvre par l'OIF et la CONFES dans les domaines communs ; – Apporter au sein de l'OIF l'expertise et le réseau international de partenariats de la CONFES dans le domaine du sport ; – Démultiplier sur le terrain les actions menées par l'OIF en matière de Jeunesse ; – Contribuer à la promotion de l'usage du français dans le sport.

Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution de la CONFESJES dans le cadre des différentes instances de l'OIF ; - Nombre d'opérations communes mises en place ; - Evolution harmonieuse de la préparation des VI^{èmes} Jeux de la Francophonie ; - Emergence d'un espace de solidarité francophone dans le domaine du sport et de la circulation de l'information sportive scientifique, technique et pédagogique. 		
Période de réalisation	2008		
Lieu de réalisation	Siège de l'OIF, Liban		
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Participation régulière aux instances délibératives de l'OIF ; - Mise en place de relations de concertation et de travail avec les services opérationnels de l'OIF et le CIJF, organe subsidiaire de l'OIF ; - Implication de l'OIF dans certains programmes de la CONFESJES. 		
Budget prévisionnel			Observation (s)
	TOTAL En FCFA	15.000.000	
	En €	22 900	
	En \$ can	37 500	
Observation(s)			

CONFES-2008/PROGRAMME I-SG/ACTION N° 8

Référence	Programmation quadriennale 2005-2008 : Jeunesse Axe III- Action nouvelle
Titre	<i>Jeunesse- Sport-Paix au Burundi</i>
Problématique	<p>En application du mandat donné par le Bureau de la CONFES réuni à Nouakchott les 26 et 27 février 2008 (cf décision n°12) ce projet est destiné à appuyer les efforts des autorités du Burundi, pays en situation de post-conflit, en faveur de l'insertion de sa jeunesse.</p> <p>Il devrait servir de base à la définition et la mise en oeuvre dans la 3^{ème} programmation quadriennale de la CONFES d'un axe nouveau mettant en commun les ressources et l'expérience de la CONFES et des institutions partenaires dans les domaines de la Jeunesse et du Sport au bénéfice des jeunes de l'ensemble des pays membres en situation de post-conflit.</p> <p>Pour la réalisation de ce projet, tous contacts utiles seront pris avec les institutions menant d'autres programmes similaires, en particulier l'ACNOA dans le cadre de l'accord de partenariat déjà existant et la Fondation « Jeunesse, Sport et Paix en Afrique » créée à l'issue de la « Déclaration de Brazzaville » signée par le Président de la République du Congo, le Président du CIO et le Président de l'ACNOA et adoptée au Sommet de l'Union Africaine d'Addis-Abeba.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des animations sportives simples, facilement accessibles à la pratique, ludiques, motivantes et formatrices, - Contribuer ainsi, par les valeurs du sport, à la restructuration de jeunes victimes ou acteurs des situations de crise, - Mettre à la disposition du pays les éléments nécessaires à la mise en place de guichets uniques susceptibles de répondre aux diverses attentes prioritaires des jeunes, parmi lesquelles l'insertion professionnelle, - Par delà ce projet national, créer les éléments d'une synergie entre divers partenaires de la CONFES (ACNOA, OLYMPAFRICA, WSA) pour la définition et la mise en oeuvre d'un programme pluriannuel d'appui aux pays francophones en situation de post-conflit.
Résultats attendus	<p>a/ - Dans le pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> - former des cadres aptes à démultiplier dans tout le pays une politique dynamique et attractive de mobilisation et d'insertion des jeunes par des activités ludiques et une réponse adaptée aux attentes en terme d'insertion professionnelle, - fournir aux jeunes victimes des conflits un nouvel espoir, un accès au développement et une initiation à la pratique sportive, facteur de santé et d'intégration <p>b/ - Pour la CONFES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fournir les éléments de base nécessaires à la modélisation d'une intervention plus vaste géographiquement et à la mise en place d'un partenariat le plus large possible

Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de cadres formés et engagés dans l'action nationale - Nombre de jeunes touchés immédiatement et à terme - Dimension géographique de la mise en oeuvre du projet national 	
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Mai - juillet 2008 pour la phase de préparation - Dernier trimestre 2008 pour la réalisation du projet 	
Lieu de réalisation	Burundi	
Mise en oeuvre	<p>a/- Préparation :</p> <p>Deux cadres burundais désignés par leur pays et futurs responsables de la mise en oeuvre nationale du projet participeront au projet pilote initié au Congo par la Fondation "Jeunesse, Sport et Paix en Afrique" du 20 au 30 mai 2008. Sur la base de leurs observations et en liaison avec la CONFEJES ils seront ensuite chargés de la préparation du projet au Burundi.</p> <p>b/ - Réalisation :</p> <p>Le projet comportera 2 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'un consacré à l'initiation à la pratique sportive sur des infrastructures sommaires (athlétisme, football, volley-ball ou basket-ball ou handball) - l'autre consacré à la mise en place d'un guichet unique comportant une dominante FIJ et FIFMAS, une dominante santé et une dominante accès aux TIC 	
Nombre de participants	<p>a/ - Experts : 6 (3 sport + 3 jeunesse)</p> <p>b/- Participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50 animateurs de jeunesse et de sport - 100 jeunes (âge à déterminer avec le pays d'accueil du projet) <p>Les participants devront représenter un éventail géographique le plus large possible et respecter la parité des genres</p> <p>c/ - Invités : 1 observateur Fondation, 1 observateur ACNOA, 1 observateur OLYMPAFRICA, 1 observateur WSA.</p>	
Budget prévisionnel	Phase préparatoire	5 000 000
	Réalisation du projet	30 000 000
	Participation CONFEJES	4 000 000
	TOTAL en Fcfa	39 000 000
	En Euros	59 542
	En \$ can	97 500
Observation (s)		



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des états et gouvernements
ayant le français en partage

Secrétariat général

Promouvoir la participation des Jeunes pour réussir les changements stratégiques
porteurs de développement économique et de cohésion sociale

Programmation 2008

Programme II : *Jeunesse*

Encourager une participation équitable entre les genres dans les activités de Jeunesse et de Sports

Action n° 09 – Perfectionnement des encadreurs FIJ et organisation d'un forum des
Jeunes entrepreneurs de l'Océan
Indien 45

Action n°10 – Formation en entrepreneuriat des leaders d'associations de
jeunes 47

Introduction

Le Programme CONFESJES « Promotion de la Jeunesse » vise à appuyer les actions d'insertion sociale des jeunes par le développement de la vie associative et à soutenir les stratégies d'insertion économique et professionnelle des jeunes.

La présente programmation 2008, s'inscrit en droite ligne des préoccupations de la programmation quadriennale 2005-2008 qui est de mobiliser les Etats, les ressources et les énergies dans une perspective de concertation afin de promouvoir la participation des jeunes de l'espace francophone et de leur insertion sociale, économique et professionnelle.

La programmation 2008 vise à encourager le développement et la dynamisation de la vie associative en favorisant son expansion ; à former les formateurs dont les états ont besoin dans le domaine de la jeunesse ; à encourager les initiatives d'insertion socioéconomique proposées en participant au financement des projets de jeunes entrepreneurs.

Dans un souci de continuité et de pérennisation de certains axes, cette programmation est aussi constituée de projets entamés les années antérieures et devant nécessairement se poursuivre.

Cette programmation se décline en deux (2) objectifs stratégiques, lesquels sont subdivisés en objectifs opérationnels ainsi qu'il suit :

OBJECTIF STRATÉGIQUE I : Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion sociale des jeunes.
--

- *Objectif opérationnel 1 : L'insertion sociale des jeunes par le développement de la vie associative.*

OBJECTIF STRATÉGIQUE II : Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion professionnelle et économique des Jeunes.

- *Objectif opérationnel 2 : L'insertion professionnelle et économique des jeunes.*

La mise en œuvre des actions liées aux objectifs susmentionnés s'effectue à travers plusieurs modes d'intervention, tels les séminaires, les groupes d'étude, la formation, l'expertise et les appuis financiers.

Les résultats attendus cadrent avec le niveau d'épanouissement et d'autonomie financière des jeunes.

Les priorités de la programmation 2008

Elles s'inscrivent dans le cadre de la programmation quadriennale 2005-2008 et des recommandations du 7^{ème} Bureau et de la 31^{ème} Conférence des Ministres de la CONFESJES.

La programmation 2008 Jeunesse comprend **dix (10) actions** réparties conformément aux axes et ainsi qu'il suit :

- Vie associative : 06 actions
- Insertion économique et professionnelle : 04 actions

PROGRAMME II – JEUNESSE – 2008
TABLEAU SYNOPTIQUE DES ACTIONS

Axe	Action	Intitulé	Montant en F CFA	Calendrier proposé
Axe 3 : Promotion de la notion de paix, de civisme, de conduite citoyenne auprès des jeunes	1	Promotion des actions de volontariat et de bénévolat auprès des jeunes	20.618.663	Juillet 2008
	2	Forum des représentants des Conseils nationaux de jeunes ou organisations similaires sur la lutte contre l'émigration clandestine dans les pays francophones d'Afrique	40.000.000	Juin 2008
	3	Appropriation du guide et des modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté	10.381.214	Avril 2008
	4	Formation des Directeurs de centres de jeunes à la gestion des infrastructures socio éducatives en vue d'en assurer la rentabilité	30.000.000	Août 2008
Axe 2 : Participation aux programmes de lutte contre les différents fléaux en milieu jeunes et sensibilisation à l'hygiène de vie	5	Formation d'acteurs impliqués dans la prévention des conduites addictives et amenés à utiliser le manuel de formation sur les drogues (3 sessions)	45.000.000	Septembre Octobre Novembre 2008
	6	Stage de formation des jeunes filles leaders sur les violences sexuelles et domestiques	21.450.000	Juin 2008
Vie associative :S/total 1			167.449.877	

Axe 6 : Gestion des mécanismes de fonctionnement des fonds	7	Réunion du Comité de sélection et d'orientation du FIJ ; financement des projets des jeunes pour l'exercice 2008	235.000.000	Juillet 2008
Axe 5 : Formation des jeunes, des encadreurs et des formateurs de formateurs	8	Renforcement de la maîtrise, par les encadreurs, des nouveaux outils de gestion du FIJ.	30.000.000	Mai 2008
	9	Perfectionnement des encadreurs FIJ et organisation d'un forum des jeunes entrepreneurs de l'Océan Indien.	20.000.000	Août 2008
	10	Formation en entrepreneuriat des leaders d'associations de jeunes	6.500.000	
FIJ.....S/total 2			291.500.000	
TOTAL en F CFA			458.949.877	
En €			700 686	
En \$ Can			1 147 374	

CONFES-2008/PROGRAMME II-JEUNESSE/ACTION N° 1

Référence	Objectif Opérationnel 1 – Axe 3
Antécédent	CONFES-2007 /PROGRAMME II –JEUNESSE /P N°3
Titre	<i>Promotion des actions de volontariat et de bénévolat auprès des jeunes</i>
Problématique	<p>Avant de procéder à la généralisation du Programme VOLONTARIAT dans les Etats membres du Sud, la CONFES entend démarrer par une phase test. La phase test couvrira donc le Sénégal en 2008, après le Mali en 2007. Certains pays comme le Sénégal, disposent d'un Service civique national et ont mis en place depuis plusieurs années des programmes de mobilisation des jeunes dans le volontariat (loi n°98-25 du 7 avril 1998, décret d'application n° 98-302 du 10 avril 1998). La volonté du Gouvernement est de permettre à des milliers de jeunes en quête d'occupation, de se rendre utiles à la Nation et de préserver leur dignité en augmentant leurs chances de mener une activité durable, génératrice de revenus.</p> <p>C'est en cherchant à tirer profit de cette situation que la CONFES, à côté du Service civique national du Sénégal, compte engager un vaste programme de formation de volontaires destinés à l'agriculture et précisément dans une vaste action de reboisement ce qui permettra d'apporter une contribution importante contre la désertification et par la même occasion de participer à l'effort des gouvernements de promouvoir le développement durable, de lutter contre la désertification, le chômage des jeunes et la pauvreté des populations essentiellement celles du monde rurale.</p> <p>Par le volontariat, les jeunes pourront trouver une position d'acteurs responsables dans leur société et dans leur communauté et ainsi contribuer à la gestion de leurs problèmes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcer l'esprit civique et le volontariat chez les jeunes ; – Impliquer les jeunes dans l'œuvre de construction nationale; – Mobiliser les jeunes dans l'agriculture et l'agroforesterie – Lutter contre l'exode rural ; – Lutter contre le chômage des jeunes ;
Résultats attendus	– 20 membres des organisations de jeunes des pays sont formés aux techniques de bénévolat et de reboisement ;
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – les pépinières sont préparées et les semis effectués ; – les fermes civiques existent dans les pays concernés ; – les opérations de plantation sont menées sous la supervision du service des eaux et forêts ; – les rapports d'activités des fermes existent.
Période de réalisation	Juillet 2008
Lieu de réalisation	Sénégal

Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> - La mise sur pied d'une unité de coordination ; - la mise à disposition des terres par les collectivités locales ; - le recrutement des jeunes en collaboration avec les services extérieurs du Ministère de la Jeunesse ; - la mobilisation des jeunes ; - la formation civique, morale et technique des volontaires ; - La mise en état des fermes ; - La mobilisation des volontaires dans les fermes ; - Le bilan d'étape ; - Le début du processus de libération des jeunes. 	
Pays bénéficiaires	Sénégal	
Nombre de participants	20 participants dont 10 jeunes sénégalais et 10 jeunes issus des pays de l'Afrique de l'Ouest (Mali, Mauritanie, Niger, Burkina Faso, Guinée, Tchad, Cap-Vert)	
Profil des participants	Experts ayant participé au projet CONFES-2006/PII-D/P5 et au projet CONFES-2007/PII-DJ/P3	
B u d g e t prévisionnel	TOTAL En FCFA	20.618.663
	En €	31 479
	En \$ can	51 547
Observation(s)	2 ^{ème} projet pilote après celui de Bamako en 2007.	

CONFES-2008/PROGRAMME II-JEUNESSE/ACTION N° 2

Référence	Objectif Opérationnel 1 – Axe 3
Titre	<i>Forum des représentants des Conseils nationaux de jeunes ou organisations similaires sur la lutte contre l'émigration clandestine dans les pays francophones d'Afrique</i>
Problématique	<p>L'émigration clandestine a atteint des proportions inégalées dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara et particulièrement dans la région ouest africaine. Certes les conditions économiques constituent le facteur le plus en vue, mais les causes, également sociales, sont à rechercher dans la dégradation de nos valeurs et la marchandisation des rapports sociaux. Les familles, dans l'essentiel des cas, orchestrent elles-mêmes le départ des jeunes mues qu'elles sont par le gain facile.</p> <p>Le moyen le plus usité à l'heure actuelle, les embarcations de fortune, occasionne des milliers de morts et de disparitions chaque année dans des mers inhospitalières, faisant perdre à notre continent, nombre de ses ressources humaines.</p>
Objectifs	Former les dirigeants des Conseils nationaux aux stratégies et moyens de lutte contre l'émigration clandestine.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Les représentants des Conseils nationaux des jeunes sont suffisamment informés sur les questions de migrations notamment la lutte contre l'émigration clandestine ; – Un projet de plan d'action de lutte contre l'émigration clandestine est élaboré et proposé à la CONFES en vue de sa prise en compte dans les nouveaux programmes.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Le programme de sensibilisation des jeunes est élaboré et mis en œuvre; – Le plan d'action est élaboré et soumis à la CONFES et aux autres partenaires ; – Le rapport du Forum de formation est disponible.
Période	Juin 2008
Lieux	Nouakchott (Mauritanie)
Mise en œuvre Démarche	<ul style="list-style-type: none"> – Prise de contact avec l'OIM (international et sous régional) ; – Élaboration du programme de sensibilisation ; – Saisine des pays retenus ; – Organisation du Forum.
Pays bénéficiaires	Tous les pays d'Afrique au Sud du Sahara concernés par l'émigration clandestine.
Participants	2 représentants de chaque Conseil national des jeunes ou organisations similaires
Experts	<ul style="list-style-type: none"> – Un cadre de jeunesse de haut niveau informé sur les questions de migrations ; – Un représentant de l'OIM
Évaluateurs	A déterminer

Budget prévisionnel	TOTAL En FCFA	40.000.000	
	En €	61 069	
	En \$ can	100 000	
Observation(s)			

CONFES-2008/PROGRAMME II-JEUNESSE/ACTION N° 3

Référence	Objectif Opérationnel 1 – Axe 3		
Antécédent	CONFES-2006 /PROGRAMME II –JEUNESSE/ P N°2		
Titre	<i>Appropriation du guide et des modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté</i>		
Problématique	<p>Le programme II jeunesse en son Axe 3, s'est consacré à la finalisation du guide et des modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté. Compte tenu des grands troubles socio-économiques et politiques que connaissent certains Etats du Sud avec pour conséquences, l'extrême pauvreté, le déchirement du tissu social, le manque de confiance mutuelle, le rejet de la chose publique, etc.</p> <p>Appropriation du guide et des modules de formation par les Etats membres, et élaboration des programmes nationaux.</p>		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Diffuser le guide de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté. – Élaborer un programme national en matière d'éducation civique et de citoyenneté ; – Former des cadres de jeunesse sur le contenu des modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté ; 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Les cadres s'approprient le guide et les modules de formation ; – Le programme national est élaboré. 		
Indicateur de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Le nombre de cadres formés ; – Un modèle de programme national est élaboré au cours de la session ; – Le nombre de programmes réalisés dans les pays. 		
Période de réalisation	Avril 2008		
Lieu de réalisation	Sénégal		
Mise en oeuvre	– Édition et diffusion du Guide dans les États membres		
Pays bénéficiaires	Tous les Etats et gouvernements membres		
B u d g e t prévisionnel	TOTAL En FCFA	10.381.214	
	En €	15 849	
	En \$ can	25 953	
Observation(s)			

CONFES-2008/PROGRAMME II-JEUNESSE/PROJET N° 4

Référence	Objectif Opérationnel 1 – Axe III – Action
Titre	<i>Formation des Directeurs de centres de jeunes à la gestion des infrastructures socio éducatives en vue d'en assurer la rentabilité</i>
Problématique	<p>Les équipements socio éducatifs représentent en termes de maintenance un coût non négligeable qui, s'il n'était pas assumé valablement, pourrait conduire à une dégradation rapide de ces infrastructures.</p> <p>Or, les budgets dont disposent les Ministères de la Jeunesse et des Sports ou l'organisme en charge de la gestion ne permettent pas toujours de faire face à ces dépenses.</p> <p>De plus, les responsables de la gestion des installations sportives bénéficient rarement d'un recyclage ou d'un programme de formation continue leur permettant d'être à jour des méthodes actuelles de gestion de ces infrastructures dans une perspective de rentabilité permettant au moins d'assurer une maintenance régulière.</p>
Objectifs	Donner une formation appropriée aux responsables en charge de la gestion des installations socio éducatives ;
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – 20 directeurs de centres de jeunes sont formés ; – Au moins 5 directeurs de centres appliquent les méthodes apprises ; – Au moins 5 centres améliorent leurs recettes au bout d'une année.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de sessions de formation ; – Nombre de participants.
Période de réalisation	Août 2008
Lieu de réalisation	Maroc
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> – sélection d'un directeur de centre dans chaque pays participant ; – collecte des données sur le budget 2008 du centre ; – analyse et synthèse de ces données ; – élaboration du programme ; – identification des experts.
Pays bénéficiaires	Les Etats membres de la CONFES de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale.
Nombre de participants	20 directeurs de centre de jeunes.
Profil des participants	<ul style="list-style-type: none"> – Responsables des installations socio éducatives; – Responsables des services des équipements, des installations socio éducatives et de la vie associative dans les Ministères qui peuvent influencer sur le mode de gestion des infrastructures socio éducatives de leur pays ;

Profil des Experts	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion spécifique des installations socio éducatives ; - Marketing et management. 		
Budget prévisionnel	TOTAL En FCFA	30.000.000	
	En €	45 801	
	En \$ can	75 000	
Observation(s)			

CONFES-2008/PROGRAMME II-JEUNESSE/ACTION N° 5

Référence	Objectif Opérationnel 1 – Axe 2		
Antécédent	CONFES-2007 /PROGRAMME II –JEUNESSE /P N°6		
Titre	<i>Formation d'acteurs impliqués dans la prévention des conduites addictives et amenés à utiliser le manuel de formation sur les drogues</i>		
Problématique	Des formations destinées aux utilisateurs de cet outil ont déjà été mises en oeuvre (300 personnes ressources à Dakar en ont bénéficié). Il est nécessaire de les développer afin de renforcer les compétences des acteurs qui souhaitent s'inscrire dans des stratégies de prévention des conduites addictives, notamment en s'appuyant sur le manuel destiné à cet effet.		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Réfléchir sur l'ensemble des questions concernant la toxicomanie ; – S'informer sur les différents thèmes relatifs à ce sujet : les produits, les effets et les comportements qu'ils induisent, la connaissance de l'adolescence, la répression et les lois des États, le positionnement des adultes face aux déviances de l'adolescent, la méthodologie des projets de prévention, l'utilisation des outils de prévention, etc. – Permettre aux participants d'acquérir des compétences pour devenir des acteurs efficaces de prévention. 		
Résultats attendus	– 90 acteurs issus des structures associatives des jeunes, des ONG et des ministères reçoivent une formation et utilisent le manuel sur les drogues déjà élaboré ;		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de manuels distribués ; – Nombre d'acteurs formés ; 		
Période de réalisation	Septembre, Octobre et Novembre 2008		
Lieu de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> – Mali : pour l'Afrique de l'Ouest et du Nord (septembre) – Rwanda : pour l'Afrique Centrale et les Grands Lacs (octobre) – Maurice : pour l'Océan Indien (novembre). 		
Mise en oeuvre	Les formations s'adresseraient à une trentaine de personnes par session; trois (3) sessions pourraient être envisagées. Les sessions dureraient entre 3 et 4 jours.		
Pays bénéficiaires	Tous les pays du Sud membres de la CONFES		
Nombre de participants	30 participants par session		
Profil des participants et des Experts	<p>Les participants seraient les acteurs locaux issus des structures associatives, ONG, etc. désireux de s'investir dans ce domaine.</p> <p>Ces sessions seraient encadrées par des experts « prévention toxicomanie » des pays où elles se dérouleraient, auxquels pourraient être associés des intervenants du groupe français. Deux à trois experts au total.</p>		
B u d g e t prévisionnel	TOTAL En FCFA	45.000.000	
	En €	68 702	
	En \$ can	112 500	
Observation(s)	15.000.000 FCFA par session		

CONFES-2008/PROGRAMME II-JEUNESSE/ACTION N° 6

Référence	Objectif Opérationnel 1 – Axe II		
Titre	<i>Stage de formation des jeunes filles leaders sur les violences sexuelles et domestiques</i>		

Problématique	Dans le contexte actuel où bon nombre des jeunes sont victimes des actes de violences sexuelles : viol, harcèlement, violence domestique : traitement inhumain de la part des adultes (parents, employeurs et éducateurs...).	
	Son intérêt est de sensibiliser l'opinion publique, les autorités étatiques et les jeunes sur la gravité de la situation.	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Outiller les jeunes filles leaders sur la protection contre ces abus ; - Collecter les informations et les idées émanant des jeunes des pays participants ; - Réduire le taux des violences perpétrées par les adultes chez les jeunes filles. 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - 20 jeunes filles leaders issues des structures associatives de jeunes ou des ONG sont sensibilisées sur la question ; - Un plan d'action est élaboré pour lutter contre ces abus ; - Une structure de veille est mise sur place. 	
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Le programme de sensibilisation des participantes est élaboré ; - Les participantes sont sensibilisées sur cette base ; - Les participantes proposent un plan d'action ; - Un comité de suivi et de veille est mis sur place. 	
Période de réalisation	Juin 2008	
Lieu de réalisation	Madagascar	
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation et organisation du rassemblement ; - Définition des profils des participants (jeunes leaders déjà engagés) ; - Inventaire des associations ou ONG oeuvrant dans le domaine de déviance sociale de Jeunes ; - Collecte des données et des documents y afférents. 	
Pays bénéficiaires	États membres de la CJSOI	
Nombre de participants	A déterminer	
Profil des participants	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes de 20 à 28 ans issus des États membres de la CJSOI - Experts CJSOI et CONFEJES 	
B u d g e t prévisionnel	TOTAL En FCFA	21.450.000
	En €	32 748
	En \$ can	53 625
Observation(s)		

CONFEJES-2008/PROGRAMME II-JEUNESSE/ACTION N° 7

Référence	Objectif opérationnel 2 - Axe 6
Antécédent	CONFEJES-2007/PROGRAMME II-JEUNESSE/PROJET N°7 volet I
Titre	<i>Réunion du comité technique de sélection et d'orientation du FIJ ; financement des projets des jeunes pour l'exercice 2008</i>

Problématique	<p>Depuis sa création en 1994, le FIJ connaît un essor de plus en plus croissant dans les pays eu égard à l'intérêt que les jeunes et les Etats membres portent à ce programme. En effet, les demandes de formation et de subvention des projets des jeunes augmentent de façon significative chaque année ; ceci s'explique par le fait que le FIJ contribue de façon significative à améliorer les conditions d'existence des jeunes et par conséquent, constitue un outil efficace dans la lutte contre la pauvreté et le chômage de la jeunesse.</p> <p>Pour permettre aux jeunes de créer leur propre entreprise, les Etats et gouvernements membres de la CONFEJES et d'autres institutions alimentent ce fonds.</p> <p>Au titre de l'exercice 2008, le budget prévisionnel prend en compte les points ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les subventions pour le démarrage des micros entreprises ; – Le suivi des projets ; – La réunion du comité technique de sélection et d'orientation ; – La gestion du FIJ. 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Encourager les jeunes à la création des micros entreprises dans leurs pays respectifs ; – Atteindre le maximum de bénéficiaires. 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Un nombre plus élevé de projets sont financés par rapport à 2007 ; – Les financements attribués en 2008 sont plus importants qu'en 2007. 	
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de projets financés ; – Accroissement du financement octroyé ; – Plus grand nombre de pays du Sud ayant contribué au financement du FIJ. 	
Période de réalisation	Juillet 2008	
Lieu de réalisation	Mali	
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Seuls les pays qui auront rempli les conditions suivantes seront éligibles : <ul style="list-style-type: none"> * adopter une politique nationale de la Jeunesse et des Sports; * contribuer au budget du FIJ (co-financement) et être à jour de ses cotisations statutaires; * assurer la formation des bénéficiaires des encadreurs. – les pays envoient les demandes de subvention des jeunes à la CONFEJES ; – la CONFEJES organise la réunion ; – octroi des subventions. 	
Pays bénéficiaires	A déterminer	
Profil des participants	Jeunes gens et jeunes filles âgés de 16 à 30 ans scolarisés, déscolarisés, diplômés ou non, désireux de se lancer en affaires	
BUDGET	Nombre de pays concernés : 20	
Les hypothèses retenues sont les suivantes :	Nombre de projets FIJ par pays : 10	

	Coût des projets FIJ.....	200.000.000
	Réunion des comités techniques de sélection et d'orientation.....	20.000.000
	Gestion du FIJ.....	15.000.000
	TOTAL GENERAL	235.000.000
	En €	962 127
	En \$ can	1 575 483

CONFES-2008/PROGRAMME II-JEUNESSE/ACTION N° 8

Référence	Objectif opérationnel 2 - Axe 6	
Antécédent	CONFES-2006 /PROGRAMME II –JEUNESSE /P N°14	
Titre	<i>Renforcement de la maîtrise, par les encadreurs, des nouveaux outils de gestion du FIJ</i>	
Problématique	Après les sessions de perfectionnement des encadreurs du FIJ notamment sur le système du financement dégressif, les encadreurs ont eu à former et à encadrer des jeunes dans l'élaboration des projets. Dans le rapport du coordonnateur, accompagnant les dossiers de projets, soumis en 2007 à la CONFES, certains encadreurs avaient fait cas des difficultés rencontrées et avaient suggéré une rencontre d'échange d'expériences pour une meilleure compréhension et une bonne maîtrise du système de financement dégressif avant les prochaines formations des jeunes.	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Rendre compte des observations du comité international de sélection et d'orientation du FIJ ; – Échanger les expériences sur la mise en œuvre du système de financement dégressif. 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Les encadreurs FIJ maîtrisent les nouveaux outils de gestion du FIJ; – Les encadreurs FIJ ont tous la même compréhension sur les nouveaux instruments du FIJ. 	
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de formations dispensées; – Nombre d'encadreurs formés. 	
Période de réalisation	Mai 2008	
Lieux de réalisation	Togo, et par zone selon la délimitation de la CONFES : Afrique Centrale et pays des grands lacs, Afrique de l'Ouest, Pays de l'Océan Indien et Caraïbes, Afrique du Nord et pays de l'Europe de l'Est.	
Mise en oeuvre	Chaque État propose le coordonnateur et un encadreur FIJ, ayant pris part aux ateliers de perfectionnement des encadreurs FIJ, CONFES-2006/P II-DJ/PN°14	
Pays bénéficiaires	Togo, et par zone selon la délimitation de la CONFES	
Nombre de participants	A déterminer	
Profil des experts et participants	Experts ayant participé au projet CONFES-2006/PII-DJ/PN°14 et coordonnateur et un encadreur FIJ, ayant pris part aux ateliers de perfectionnement des encadreurs FIJ.	
B u d g e t prévisionnel	TOTAL En FCFA	30.000.000
	En €	45 801
	En \$ can	75 000
Observation(s)	En raison de 03 regroupements prévus en 2008 et pour un budget de 10.000.000 F CFA, chacun.	

CONFES-2008/PROGRAMME II-JEUNESSE/ACTION N° 9

Référence	Objectif Opérationnel 2 – Axe 5– Action	
Titre	<i>Perfectionnement des encadreurs FIJ et organisation d'un forum des jeunes entrepreneurs de l'Océan Indien</i>	

Problématique	<p>En raison de leurs petites tailles et de leur vulnérabilité inhérente et évoluant dans un monde où la conjoncture économique joue en leur défaveur, l'avenir économique et social des petits Etats insulaires est de plus en plus difficile.</p> <p>Une difficulté aggravée par une forte proportion des jeunes en attente d'un emploi dans ces pays.</p> <p>Pour faire face à cette situation et consolider les acquis de chaque île, tout en favorisant le développement durable, les Etats insulaires de l'Océan Indien doivent mettre en chantier des projets visant à promouvoir l'emploi des jeunes dans la région</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Établir un réseau de communication entre jeunes entrepreneurs ; - Créer un lien entre les jeunes entrepreneurs et des gens d'affaires à succès de l'Océan Indien ; - Rencontrer des jeunes entrepreneurs ayant réussi en affaires ; - Présenter son entreprise ou plan d'affaire à jeunes gens d'affaires ; - Encourager le développement personnel.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - La Mise sur pied de l'Association des Jeunes Entrepreneurs de l'Océan Indien (AJEOI) ; - La consolidation et la promotion des micros entreprises chez les jeunes ; - Le renforcement du leadership des jeunes dans l'environnement économique et social de leurs îles et de leur région ; - La participation et l'information des jeunes aux activités entrepreneuriales ; - Création d'un répertoire d'entreprises appartenant aux jeunes ; - Favoriser l'émergence du « mentorat ».
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Le Forum est organisé ; - L'AJEOI est créée.
Période de réalisation	Juin 2008
Lieu de réalisation	Seychelles

Mise en oeuvre	Le séminaire se déroulera sur cinq jours avec pour but ultime, l'encadrement et l'encouragement des jeunes personnes en affaire. Le séminaire sera couronné par la création de l'Association des Jeunes Entrepreneurs de l'Océan Indien (l'AJEOI). Les participants seront choisis selon les critères d'âge établi. Ils devront également être patron de leur propre PME ou exceptionnellement avec toutes les restrictions qui se doivent, être en possession d'un projet d'entreprise réalisable reflétant les besoins économiques et sociaux de leurs pays respectifs. Toutefois, le comité de sélection sera dans l'obligation de sélectionner seulement deux projets d'entreprises tout en tenant compte de la parité des genres.		
Pays bénéficiaires	Pays membres de la CJSOI		
Nombre de participants	Ce projet vise les encadreurs et des jeunes âgés de 18-25 ans. Afin de respecter la parité, la délégation de chaque pays comprendra 2 femmes et 2 hommes		
Profil des participants Experts	<ul style="list-style-type: none"> - 2 encadreurs et 2 jeunes entrepreneurs. - Un expert de La CONFEJES et un expert régional. 		
B u d g e t prévisionnel	TOTAL En FCFA	20.000.000	
	En €	30 534	
	En \$ can	50 000	
Observation(s)			

CONFES-2008/PROGRAMME II-JEUNESSE/ACTION N° 10

Référence	Objectif opérationnel 2 - Axe 6
Antécédent	CONFES-2006 /PROGRAMME II –JEUNESSE /P N°14
Titre	<i>Formation en entrepreneuriat des leaders d'associations de jeunes</i>
Problématique	<p>Le problème de l'emploi des jeunes a occupé une bonne place dans les préoccupations des autorités tant publiques que privées. C'est pour souligner que le marché du travail a connu un déséquilibre important en dépit de l'aménagement des performances macroéconomiques qui a été noté depuis plusieurs années dans les Etats et gouvernements membres du Sud car l'emploi du secteur moderne qui était relativement stable suit une tendance baissière durant ces dernières années. A cela s'ajoute, la diminution progressive de l'emploi au niveau du monde rural en raison de l'exode rural .Pour juguler ce fléau, la CONFES, en collaboration avec les Etats membres, déroule un programme de formation en entrepreneuriat au profit des pays n'ayant pas encore bénéficié de cet important programme de formation.</p> <p>C'est pourquoi, les demandes de formation et de subvention des projets des jeunes augmentent chaque année car le FIJ contribue de façon significative à améliorer les conditions d'existence des jeunes et par conséquent, constitue un outil efficace dans la lutte contre la pauvreté et le chômage des jeunes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des jeunes à l'esprit d'entreprise; ▪ Développement de compétences des jeunes en création et gestion des entreprises; ▪ Identification et mise en valeur des aptitudes et attitudes des jeunes entrepreneurs; ▪ Connaissance des nouveaux outils pédagogiques et de gestion du FIJ; ▪ Maîtrise des techniques d'élaboration de projets : (élaboration de plan d'Affaires)
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Pouvoir élaborer des projets d'entreprise – Encourager les jeunes à la création des micros entreprises dans leurs pays respectifs ; – Atteindre le maximum de bénéficiaires.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 150 jeunes bénéficient de cette formation ; ▪ Les jeunes leaders maîtrisent les techniques de création et de gestion d'une entreprise.
Période de réalisation	Avril à Mai 2008
Lieux de réalisation	A déterminer

Mise en oeuvre	Chaque séminaire se déroulera sur six jours avec pour but ultime, l'encadrement et l'encouragement des jeunes personnes désireuses de se lancer en affaire pour chaque pays. Les participants seront choisis selon les critères d'âge établis. Ils devront également être en possession d'un projet d'entreprise réalisable reflétant les besoins économiques et sociaux de leurs pays respectifs. Toutefois, la parité des genres doit être respectée autant que possible ainsi que la langue française.		
Pays bénéficiaires	Égypte, Guinée, Mauritanie, Liban, Vietnam		
Nombre de participants	30 par pays ; soit 150 jeunes		
Profil des experts et participants	Jeunes porteurs d'idée de projet âgés de 18 à 29 ans et 2 experts		
Budget prévisionnel	TOTAL En FCFA	6.500.000	
	En €	9 923	
	En \$ can	16 250	
Observation(s)	Une session de formation par pays. Soit en moyenne : 10 000 000 F x 5 pays		



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des états et gouvernements
ayant le français en partage

Secrétariat général

Promouvoir la participation des Jeunes pour réussir les changements stratégiques
porteurs de développement économique et de cohésion sociale

Programmation 2008

Programme II : *Développement du Sport*

Encourager une participation équitable entre les genres dans les activités de Jeunesse et de Sports

Table des matières

	Page
Introduction	51
Tableau synoptique des actions	52
Action n° 01 - Organisation de rencontres bilatérales entre la CONFEJES et la SO/CIO, les fédérations internationales et les confédérations sportives africaines en vue de la définition et de la signature de conventions de partenariat dans les domaines d'intérêt commun - Mise en œuvre des protocoles de partenariat	54
Action n° 02 - Programme FFPO : appui à l'émergence et à la préparation de l'élite Sportive, aux plans national et international	56
Action n° 03 - Réunion annuelle du comité scientifique de lutte contre le dopage - Appui au montage/redynamisation des comités nationaux et régionaux de lutte contre le dopage - Recherche sur les plantes en médecine traditionnelle en Afrique	60
Action n° 04 - Présélection sportives pour les VI ^{èmes} Jeux de la Francophonie -Tournois de qualification tennis de table -Tournois de qualification basket-ball -Signature de convention de partenariat entre la CONFEJES, le CIJF et les fédérations sportives internationales	62
Action n° 05 - Valorisation des lauréats des Jeux de Niamey et préparation des athlètes aux épreuves des prochaines éditions des Jeux -Camp d'entraînement préparatoire aux championnats d'Afrique d'athlétisme (avril 2008 à Addis-Abéba en Ethiopie) -Camp d'entraînement préparatoire aux Jeux Olympiques 2008 prévus en Chine	64
Action n° 06 - Réunion annuelle de la cellule de réflexion sur la question du sport pour handicapé - Stage de formation en administration et gestion du sport pour personnes handicapées	66
Action n° 07 – Renforcement des capacités techniques des cadres sportifs féminins	68

Introduction

La programmation 2008 du Programme II-EPS/SPORT constitue la dernière phase du plan d'action du plan quadriennal adopté lors de la 30^e session ministérielle en Avril 2005 à Paris.

Ce plan quadriennal s'est donné comme orientations principales un certain nombre d'axes qui sous tendent les objectifs suivants, à savoir :

- a) Contribuer à la promotion du sport par le soutien aux politiques de développement du sport initiées par les Gouvernements, les Fédérations internationales et les Confédérations sportives africaines ;
- b) Favoriser l'émergence d'un sport de haut niveau par le soutien aux actions de détection et de formation des jeunes talents, de préparation de l'élite sportive dans les Centres de haut niveau implantés en Afrique et à travers les grandes compétitions sportives continentales et intercontinentales ;
- c) Encourager une participation équitable entre les genres dans le domaine du Sport ;
- d) Renforcer les capacités d'intervention des structures de gestion du sport adapté ;
- e) Relancer le Sport Scolaire et universitaire ;
- f) Améliorer l'environnement du sportif par le soutien visant à protéger la santé et la carrière des sportifs ;
- g) Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion sociale des jeunes ;
- h) Développer et mettre en œuvre un partenariat institutionnel avec les acteurs du mouvement sportif.

Faisant suite aux recommandations faites lors de la réunion du bureau en mai 2006 à Beyrouth, les programmes ont d'avantage été resserrés pour être plus efficaces dans leur mise en œuvre et en conformité avec les contenus du plan quadriennal retenu depuis 2005. Les différentes actions prennent ainsi en compte :

Les actions récurrentes et découlant tout naturellement de la réalisation de ceux de l'exercice 2005, 2006 et 2007 proposées par les pays membres ou les groupes de travail de la CONFESJES. Ces actions sont maintenues soit pour permettre aux pays qui n'ont pu être associés lors de la première phase de l'opération, de pouvoir en bénéficier ; soit pour renforcer les acquis des précédentes actions.

Sept (7) actions pour l'exercice 2008, et qui s'inscrivent dans les différents axes du plan quadriennal 2005-2008 ont été retenues

La nouveauté introduite en 2008 concerne le camp d'entraînement préparatoire aux Jeux Olympiques (Action n° 05) et la formation des femmes entraîneurs de tennis en partenariat avec la Confédération Africaine de Tennis (CAT)) et celle des cadres techniques féminins de la CJSOI (Action n° 07).

NB : Cette programmation a mis de nouveau l'accent sur la préparation des sportifs devant prendre part aux prochains Jeux de la Francophonie.

PROGRAMME II - EPS / SPORT 2008
TABLEAU SYNOPTIQUE DES ACTIONS

Action N°	Axes	Intitulé	Observations	
			Coût	Calendrier
1	Axe 1-A1 Concertation avec le Mouvement Sportif Axe 4 & 7-A4 et 10 Formation des cadres techniques et administratifs	1. Organisation de rencontres bilatérales entre la CONFEJES et la SO/CIO, les fédérations internationales et les confédérations sportives africaines en vue de la définition et de la signature de conventions de partenariat dans les domaines d'intérêt commun. 2. Mise en œuvre des protocoles de partenariat.	48 432 019	Mai à décembre
2	Axe 10-A18 & 19 Détection et formation des jeunes talents Axe 12 & 13-A22 & 23 Centres internationaux d'entraînement de haut niveau	1. Appuis techniques nationaux 2. Stages du Club CONFEJES 3. Programme de bourses FFPO 4. Concertation sur le thème : Intégration des sportifs des ces centres de haut niveau à la fin de leur carrière.	403 812 591	Mai à décembre
3	Axe 14-A24&25 Lutte contre le dopage dans le sport en partenariat avec l'AMA	1. Réunion annuelle du comité scientifique de lutte contre le dopage 2. Appui au montage/redynamisation des comités nationaux et régionaux de lutte contre le dopage 3. Recherche en médecine traditionnelle	35 000 000	A déterminer

Action N°	Axes	Intitulé	Observations	
			Coût	Calendrier
4	Axe 9-A16 Organiser une réunion de concertation entre les acteurs concernés par les Jeux de la Francophonie de 2009	Présélections sportives pour les VI ^{èmes} Jeux de la Francophonie : 1. Tournois de qualification tennis de table 2. Tournois de qualification basket-ball 3. Signature de convention de partenariat entre la CONFESJES, le CIJF et les fédérations sportives internationales.	40 232 835	A déterminer avec le CIJF
5	Décision de la 31 ^{ème} session du Bureau à Beyrouth Axe 11-A21 Compétitions sportives régionales, continentales et internationales	Valorisation des lauréats des Jeux de Niamey et préparation des athlètes aux épreuves des prochaines éditions des Jeux : 1. Camp d'entraînement préparatoire aux championnats d'Afrique d'athlétisme (2008) 2. Camp d'entraînement préparatoire aux Jeux Olympiques en Chine (2008)	40 000 000	- 07 à 10 jours avant les championnats d'Afrique - 10 jours avant les JO en Chine.
6	Axe 8 A12 & 13 Renforcement des capacités d'intervention des structures de gestion du sport adapté	1. Réunion annuelle de la cellule de réflexion sur la question du sport pour Handicapé et dont le thème portera essentiellement sur la planification des actions pour la période 2009-2012. 2. Stage de formation d'animateurs sportifs pour personnes handicapées	30 715 575	- La réunion de la cellule de réflexion : au cours du 2 ^{ème} trimestre - Le stage de formation : à déterminer
7	Axe 6-A7 Renforcement des capacités techniques et administratives des femmes	1. Formation des cadres techniques féminins : - Entraîneurs de tennis - Cadres sportifs féminins de la CJSOI	32 000 000	A déterminer avec la CAT
TOTAL en FCFA			590 233 020	
En €			901 119	
En \$ can			1 475 583	

CONFES-2008 PROGRAMME II – SPORT/ACTION N° 01

Référence	Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 01 - action 01, Axe 04 et 07 - action 04 et 10, Axe 10; action 17 Antécédent : CONFES-2005/PII-Sport/Projet n° 01 CONFES-2005/PII-DEPS/Projet n° 09 CONFES-2005/PII-DEPS/Projet n° 05
Titre	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Organisation de rencontres bilatérales entre la CONFES et la SO/CIO, les fédérations internationales et les confédérations sportives africaines en vue de la définition et de la signature de conventions de partenariat dans les domaines d'intérêt commun</i> – <i>Mise en œuvre des protocoles de partenariats</i>
Problématique	<p>Le partenariat entre la CONFES et diverses instances internationales ou continentales africaines du sport est désormais solidement établi.</p> <p>A partir de priorités communes (haut niveau, détection et perfectionnement des jeunes talents, formation des cadres), divers projets ont été mis en œuvre et cofinancés à des degrés divers. La qualité de ces partenariats, liés notamment à la volonté de développement des disciplines concernées ainsi que la manifestation d'intérêt pour d'éventuelles actions similaires dans d'autres zones géographiques concernant des pays membres de la CONFES conduisent à prolonger les conventions existantes.</p> <p>De plus d'autres disciplines sportives ont déjà manifesté leur intérêt pour la mise en place de partenariats comparables. C'est notamment le cas de la Confédération africaine de tennis avec lequel un programme spécifique a déjà été défini. Il fait l'objet d'un projet séparé dans cette même programmation.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Proposer, harmoniser et coordonner les projets dans les mêmes perspectives d'intervention : Développement du sport et de la protection du sportif en Afrique, – Procéder à l'analyse des domaines d'intervention de chaque partie, – Evaluer les possibilités de nouveaux partenariats et l'extension éventuelle de partenariats existants à d'autres zones géographiques, – Elaborer et signer des conventions de partenariat bilatéral, – assurer la qualification des cadres nationaux chargés de la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques nationales de développement du sport, – Jeter les bases d'une action concrète et d'un financement pour le développement du sport de compétition, le renouvellement de l'élite et la contribution à l'atteinte des OMD par la pratique des activités de jeunesse et de sports.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – les domaines et niveaux d'intervention de chaque partie sont connus ; – les possibilités de partenariat sont dégagées ; – des conventions de partenariat sont signées ; – Les projets et actions communs sont programmés.

Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – nombre de conventions signées ou renouvelées ; – nombre de disciplines concernées ; – pourcentage de réalisation des conventions ; – nombre et nature des actions programmées. 						
Période de réalisation	Janvier à novembre 2008.						
Lieu de réalisation	A déterminer avec les parties concernées.						
Mise en œuvre	<p>Elle résulte des conventions signées. Pour chaque projet, selon les cas, chaque partie peut soit mettre en œuvre directement les composantes qu'elle finance, soit déléguer le financement correspondant à l'autre partie qui aura alors la mise en œuvre globale.</p> <p>Dans tous les cas, une évaluation commune est ensuite réalisée avant toute signature d'un nouveau protocole ou avenant.</p>						
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> – Les fédérations internationales et confédérations sportives africaines et autres, disposant de programmes de développement du sport en Afrique et, souhaitant approfondir le partenariat avec la CONFEJES. – Tous les pays membres de la CONFEJES identifiés par la CONFEJES et le Mouvement sportif qui acceptent d'accueillir un ou plusieurs des projets retenus. 						
Nombre de participants							
B u d g e t prévisionnel	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">TOTAL en FCFA</td> <td style="text-align: right;">48 432 019</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">En €</td> <td style="text-align: right;">73 942</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">En \$ can</td> <td style="text-align: right;">121 080</td> </tr> </table>	TOTAL en FCFA	48 432 019	En €	73 942	En \$ can	121 080
TOTAL en FCFA	48 432 019						
En €	73 942						
En \$ can	121 080						
Observation (s)							

CONFES-2008/ PROGRAMME II - DEPS/ACTION N° 02

Titre	<i>Programme FFPO : appui à l'émergence et à la préparation de l'élite sportive, aux plans national et international</i>
Problématique	<p>Ainsi qu'en ont témoigné plusieurs interventions lors du Forum des élus francophones du sport international et africain, le programme FFPO constitue plus que jamais l'une des actions les plus représentatives de la CONFES dans le domaine du sport. Elément de base, voire constitutif du partenariat avec le Mouvement Sportif international, il est également l'occasion d'un dialogue fructueux et de plus en plus confiant avec la Solidarité Olympique du CIO. Il ne doit cependant pas être une structure de fonctionnement figée, mais évoluer en fonction des analyses, des évaluations, notamment à l'occasion des Conseils d'administration ou du renouvellement des conventions de partenariat, de l'évolution dans chaque discipline du niveau du sport africain et de la politique de développement de nos partenaires des Fédérations internationales et Confédérations africaines.</p> <p>Ainsi lors de l'année 2008 qui va marquer la fin d'une Olympiade et le début d'une autre, il s'agira d'une part de mener à son terme le volet « haut niveau » du programme actuel tout en réfléchissant à des adaptations voire des évolutions ultérieures, d'autre part de conforter le volet détection-préformation qui a donné d'excellents résultats en 2007, confirmant le rôle primordial du Club CONFES.</p> <p>Il convient d'ores et déjà de souligner au titre du bilan 2007 la très forte montée en puissance de la lutte, les débuts remarquables de l'escrime où l'un des 4 boursiers FFPO vient de se qualifier pour les Jeux Olympiques, certaines hésitations récentes quant au rôle ultérieur du CIAM et les perspectives d'un partenariat fructueux dans le domaine du tennis.</p> <p>Par contre le Secrétariat Général a dû suspendre son intervention auprès du Centre international de boxe de Tunis, par suite notamment d'une communication très défailante dans tous les domaines.</p> <p>Le Secrétariat Général se propose d'examiner à la demande de ses partenaires le rôle que pourrait jouer la CONFES pour tenir compte de l'élément nouveau que constitue la création des Jeux Olympiques des Jeunes dont la première édition sera organisée en 2010 et de la pérennisation des Jeux de l'ACNOA qui s'est révélée, en la matière, un précurseur avisé.</p> <p>De même, s'agissant de la préparation de fin de carrière des sportifs de haut niveau, les contacts pris en 2007 avec la Solidarité Olympique et son partenaire le Groupe ADDECO seront approfondis voire étendus à d'autres acteurs potentiels, les réponses individuelles qui avaient été envisagées dans le cadre des Centres n'ayant pas connu de résultat satisfaisant.</p> <p>Lors du dernier Conseil d'administration du CIAD à Dakar, cette question a fait l'objet d'un débat prolongé et fructueux.</p>

	<p>C'est pour cela que la CONFESJES se propose de réunir autour d'une même table tous les intervenants du mouvement sportif et bailleurs de fonds concernés par ces centres de haut niveau pendant deux jours pour pouvoir proposer des solutions et projets concrets qui permettront à ces athlètes de pouvoir s'intégrer dans la vie active à la fin de leur carrière sportive. Il faudra aussi rappeler que toutes les démarches entreprises auparavant dans le but d'une insertion professionnelle des sportifs de ces centres n'ont pas marqué des résultats satisfaisants.</p> <p>Cette cohérence désormais établie, conduit à réunir dans un seul projet l'ensemble de ces composantes.</p> <p>Enfin il apparaît nécessaire de procéder à un réexamen de la période d'attribution des bourses FFPO, particulièrement pour ce qui concerne les disciplines à catégories de poids.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'émergence des espoirs nationaux et organiser leur progression jusqu'aux Centres Internationaux de haut niveau ; - Améliorer la relation Etat-Mouvement Sportif dans la gestion du renouvellement des élites ; - Faciliter un suivi régulier, au plan international, de l'émergence des jeunes élites ; - Entretenir la motivation des espoirs ; - Soutenir le développement du sport de haut niveau par une action concertée avec le Mouvement Sportif international et africain en vue de la consolidation des Centres déjà implantés et de la création de Centres nouveaux dans les disciplines où une volonté commune de développement le justifie. - Contribuer à la reconversion et à l'insertion professionnelle des sportifs à la fin de leur carrière.
R é s u l t a t s attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Progression du niveau d'ensemble dans les disciplines considérées ; - Emergence au niveau mondial du sport africain dans des disciplines nouvelles (escrime, lutte) ; - Développement des synergies pour le développement du sport africain ; - Gestion plus rationnelle des jeunes talents. - Activité professionnelle assurée à la fin de la carrière de plusieurs sportifs

Indicateurs de résultats	<p>1) ATN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de bénéficiaires ; - nombre de bénéficiaires dans les disciplines disposant d'un Centre de haut niveau ; - nombre de pays concernés ; - nombre de disciplines sportives concernées. <p>2) Club CONFEJES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de stages organisés ; - nombre de disciplines concernées. <p>3) Centres de haut niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - niveau des performances internationales des bénéficiaires ; - nombre de boursiers autres que CONFEJES dans les Centres ; - niveau d'implication des Fédérations Internationales dans le fonctionnement des Centres ; - nombre de Centres en fonctionnement. <p>4) Actions visant la réinsertion des sportifs à la fin de leur carrière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de sportifs formés ; - nombre de sportifs intégrés.
Période de réalisation	2008
Lieux de réalisation	<p>1) ATN :</p> <p>Tout Etat éligible aux programmes CONFEJES et présentant un dossier conforme aux normes adoptées en 2006</p> <p>2) Club CONFEJES :</p> <p><u>Athlétisme</u> : - Sénégal - Madagascar</p> <p><u>Boxe</u> :</p> <p><u>Escrime</u> : à déterminer (1 stage)</p> <p><u>Judo</u> : - Madagascar - Gabon</p> <p><u>Lutte</u> : - Cameroun - Madagascar</p> <p>3) Centres de haut niveau :</p> <p><u>Athlétisme</u> : - Dakar (Sénégal) - Maurice</p> <p><u>Boxe</u> : Tunisie</p> <p><u>Escrime</u> : Sénégal</p> <p><u>Judo</u> : - Maroc</p> <p><u>Lutte</u> : - Thiès (Sénégal)</p>

Budget prévisionnel	1) ATN	
	2) Club CONFES	
	3) Centres de haut niveau	
	4) Concertation des intervenants et bailleurs des centres de haut niveau	
	5) Formation des athlètes en vue de leur réinsertion	
	TOTAL EN FCFA	403 812 591
	En €	616 508
	En \$ can	1 009 531
Observation(s)		

Mise en œuvre	Conforme aux dispositions arrêtées en 2006, tout en assurant une insertion harmonieuse dans les conventions de partenariat signées entre la CONFES et le Mouvement Sportif international.
----------------------	---

<p>Nombre de participants</p>	<p>1) ATN : 250 dont au moins 50% de jeunes espoirs. Les jeunes sélectionnés pour les stages du Club CONFEJES doivent automatiquement être inscrits sur la liste des ATN. Par ailleurs, la priorité est donnée, si nécessaire, aux disciplines disposant en Afrique d'un ou plusieurs Centres internationaux de haut niveau auxquels la CONFEJES apporte son soutien.</p> <p>2) Club CONFEJES : 7 stages regroupant chacun de 20 à 25 stagiaires.</p> <p>3) Centres de haut niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bourses de 11 mois : CIAD : 10 boursiers : 2 (G) + 8 (F) <li style="padding-left: 100px;">CIJA : 10 boursiers <li style="padding-left: 100px;">CIBOTH : 8 boursiers <li style="padding-left: 100px;">CIAM : 4 boursiers <li style="padding-left: 100px;">Centre de lutte Thiès : 10 boursiers : 2 (G) + 8 (F) <li style="padding-left: 100px;">Centre d'escrime de Dakar : 4 boursiers : 1 de 8 mois et 3 de 3 mois
--------------------------------------	--

CONFESJES-2008 PROGRAMME II – SPORT/ACTION N° 03

Référence	Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 14; action 25 Antécédents : CONFESJES-2005/PII-DEPS/Projet n°08 CONFESJES-2006/PII-DEPS/Projet n°10
Titre	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Réunion annuelle du comité scientifique de lutte contre le dopage</i> – <i>Appui au montage/redynamisation des comités nationaux et régionaux de lutte contre le dopage</i> – <i>Recherche sur les plantes en médecine traditionnelle en Afrique.</i>
Problématique	<p>Le comité scientifique, transformé depuis sa dernière réunion à Antananarivo, en commission consultative de lutte contre le dopage, poursuit toujours ses actions et se réunit annuellement pour faire le bilan des actions passées et proposer à la CONFESJES de nouvelles perspectives dans la lutte contre le dopage.</p> <p>Ainsi, en 2006 et 2007, deux sessions de formation des représentants de zone du comité scientifique de lutte contre le dopage ont été réalisées en partenariat avec l'IAAF. Cette formation qui a concerné la majorité des pays membres de la CONFESJES a pu apporter à ces représentants les éléments nécessaires pour le montage d'un comité de lutte contre le dopage dans leur pays.</p> <p>Dans la continuité de cette action et dans le but d'accompagner et soutenir les pays pour le montage/redynamisation de leur structure de lutte contre le dopage, un montant de 1500 euros a été alloué à certains pays répondant aux critères d'éligibilité à cette action.</p> <p>La recherche en médecine traditionnelle africaine a été généralisée comme prévu dans d'autres pays, en plus des pays test. De la même manière, les résultats ont été dépouillés au Secrétariat Général de la CONFESJES et analysés par une équipe du Canada/Québec. Les résultats d'une telle recherche contribueront au renforcement de la lutte contre le dopage dans les pays du sud. La même enquête sera reconduite courant 2008 dans d'autres pays.</p> <p>Au cours de cette année, le rapprochement avec l'AMA souhaité par les Ministres a été effectif et la convention CONFESJES/AMA a été signée au mois de décembre 2007 au Siège de l'AMA à Montréal. Plusieurs actions visant à la lutte contre le dopage seront menées en commun dont notamment la mise en place des comités régionaux.</p>

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les résultats de l'enquête et exploiter l'identification des fiches types des plantes ; - Identifier les plantes utilisées en milieu sportif africain et qui pourraient contenir des principes dopants. - Faire le bilan de la mise en œuvre du programme d'action 2007 ; - Faire le point sur le projet de recherche en médecine traditionnelle africaine et prendre les décisions qui s'imposent ; - Proposer des actions concrètes et directes qui aideront les pays à monter des CNLD. - Assurer sa visibilité auprès des instances sportives africaines et Francophones. - Faire un état des lieux des comités nationaux de lutte contre le dopage existants afin de pouvoir intervenir pour lancer la création de ces comités dans les pays qui n'en n'ont pas. - Avoir dans chaque pays une structure de lutte contre le dopage et identifier les ressources humaines qui la dirigent. - Permettre aux différents participants à la formation de nouer un contact pour pouvoir communiquer et échanger sur la question de la lutte contre le dopage. - Contribuer à la lutte mondiale contre le dopage. 						
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Création/redynamisation de huit (8) nouveaux comités de lutte contre le dopage - Mise à jour du répertoire des comités nationaux antidopage ; - Réalisation de l'enquête dans dix (10) autres pays; - Reconnaissance par les autres structures sportives du rôle la commission consultative de la CONFEJES dans la lutte antidopage ; - Réalisation du répertoire des plantes ; - Finalisation de la recherche en médecine traditionnelle. 						
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Convention de partenariat élaborée et signée avec l'AMA. - Nombre de CNLD créé. - Nombre d'actions de sensibilisation organisées ; - Nombre de personne formées ; - Le répertoire des plantes identifiées. 						
Période de réalisation	Réunion du comité en début Décembre 2008						
Lieu de réalisation	A déterminer						
Mise en œuvre	La mise en œuvre des deux actions est assurée par le Secrétariat Général.						
Pays bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les membres de la commission consultative de la lutte contre le dopage - L'ensemble des pays membres de la CONFEJES. 						
Nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> - 10 personnes, membres du comité scientifique - 10 pays pour l'enquête - 08 pays pour le montage/redynamisation des CNLD 						
Profil des participants	Etre membre de la commission consultative de lutte contre le dopage..						
Budget prévisionnel	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL en Fcfa</td> <td style="text-align: right;">35 000 000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">En Euros</td> <td style="text-align: right;">53 435</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">En \$ can</td> <td style="text-align: right;">87 500</td> </tr> </table>	TOTAL en Fcfa	35 000 000	En Euros	53 435	En \$ can	87 500
TOTAL en Fcfa	35 000 000						
En Euros	53 435						
En \$ can	87 500						
Observation (s)							

CONFES-2008 PROGRAMME II – SPORT/ACTION N° 04

Référence	Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 9; action 19
Titre	<p><i>Appui à la préparation et à l'organisation du volet sport des VIèmes Jeux de la Francophonie :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Tournois de qualification tennis de table</i> – <i>Tournois de qualification basket-ball</i> – <i>Signature de convention de partenariat entre la CONFES, le CIJF et les fédérations sportives internationales.</i>
Problématique	<p>Le Conseil d'orientation du Comité international des Jeux de la Francophonie réuni à Paris les 24 et 25 octobre 2007, a examiné les projets de programmation du CIJF des prochains Jeux.</p> <p>Pour le volet Sport et comme à l'accoutumée, la CONFES se propose de soutenir et d'accompagner le CIJF dans la mise en œuvre de sa programmation et en vue d'une meilleure préparation des sportifs francophones devant prendre part aux Jeux de Beyrouth 2008.</p> <p>En 2008, la CONFES appuiera en tant que de besoin selon le nombre d'inscriptions enregistrées, l'organisation des phases de présélections sportives pour le Tennis de table et le Basket-ball féminin et la réunion de concertation entre la CONFES, le CIJF et les six fédérations sportives concernées par les Jeux (Liban).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Elaboration d'un programme d'accompagnement du Liban dans la préparation des Jeux. – Organisation du processus de sélection en vue de l'amélioration de la qualité de la participation des sportifs à ces Jeux. – Préparation des Jeux de la Francophonie – Réunion des six fédérations concernées par les jeux.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Les Jeux sont bien organisés et le niveau des sportifs participant aux Jeux est satisfaisant – Une réunion de concertation est organisée entre tous les acteurs concernés par les Jeux.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – La réunion est organisée et la concertation entre les acteurs est effective, – Bon nombre de sportifs de haut niveau participent aux Jeux.
Période de réalisation	A déterminer avec le CIJF et les fédérations concernées
Lieu de réalisation	Paris, Dakar ou Beyrouth
Mise en œuvre	La mise en œuvre sera assurée par le Secrétariat général de la CONFES en liaison avec le CIJF, le CNJF et les Fédérations internationales.

Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les pays participants aux Jeux de la Francophonie. - Présidents des Fédérations Internationales concernées par les Jeux pour la signature de la convention. 	
Nombre de participants		
Budget prévisionnel	TOTAL en Fcfa	40 232 835
	En Euros	61 424
	En \$ can	100 582
Observation (s)		

CONFES-2008 PROGRAMME II – SPORT / ACTION N° 05

Référence	Décision de la 31^{ème} session du bureau à Beyrouth Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 11 ; action 21 Antécédents : CONFES-2005/PII-DEPS/Projet n° 04
Titre	<i>Préparation finale des athlètes aux épreuves des prochaines éditions des Jeux :</i> – <i>Camp d'entraînement préparatoire aux championnats d'Afrique d'athlétisme</i> – <i>Camp d'entraînement préparatoire aux Jeux Olympiques en Chine.</i>
Problématique	<p>Le bureau de la CONFES a décidé, lors de sa 7^{ème} réunion tenue à Beyrouth en Mai 2006, d'accorder la majorité du reliquat du budget du CIJF à la valorisation des lauréats des jeux de Niamey et à la préparation des athlètes aux épreuves des prochaines éditions des Jeux.</p> <p>Deux actions ont été proposées pour 2007 : un Camp d'entraînement préparatoire aux Jeux Africains en Algérie qui a connu un indice de satisfaction de la part des pays membres et la préparation aux championnats du monde junior 2008 de Judo au Vietnam.</p> <p>Pour 2008, et tenant compte de l'importance de deux événements et leur localisation géographique qui nécessite une période d'adaptation physiologique (altitude, décalage horaire, etc.), la CONFES propose aux athlètes des pays membres un camp d'entraînement préparatoire aux championnats d'Afrique d'Athlétisme (requête aussi faite, officiellement, par les membres du conseil d'administration du CIAD lors de sa dernière réunion) ainsi qu'aux Jeux Olympiques de Pékin, à l'image des camps d'entraînement précédents (Jeux de la Francophonie, Championnats d'Afrique d'Athlétisme, Jeux Africains) qui ont connu un franc succès et ont été appréciés par tous les dirigeants et participants des pays qui y ont pris part.</p> <p>Ces camps prévus en Ethiopie avant les championnats Africains, et en Chine avant les Jeux Olympiques, permettront aux athlètes de se familiariser avec les installations sportives de s'acclimater aux conditions environnementales dans lesquelles se dérouleront ces compétitions mais également, de fournir selon l'une des attentes du Forum des élus francophones du sport international et africain, une occasion d'échange entre sportifs et entraîneurs francophones et donc de renforcement du sentiment d'appartenance à une même communauté linguistique francophone.</p> <p>Disciplines retenues :</p> <p>Pour les Championnats Africains : Athlétisme</p> <p>Pour les Jeux olympiques : Athlétisme, Judo, Boxe, Lutte et Escrime (à confirmer avec les Confédérations Africaines concernées).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Assurer une bonne préparation terminale aux sportifs francophones en vue des championnats Africains et des Jeux olympiques; – Donner l'occasion aux sportifs et à leurs entraîneurs de communier quelques jours entre eux et avec les cadres techniques des centres de haut niveau avant les Jeux.

Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - les performances et les records des sportifs du Sud sont améliorés au regard des autres jeux et compétitions internationales ; - les sportifs francophones se rencontrent et échangent entre eux ; - les entraîneurs francophones se connaissent et échangent entre eux. 						
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants ; - Rencontre entre les sportifs francophones d'une part et les entraîneurs d'autre part ; - Records améliorés pendant les compétitions. 						
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - 07 à 10 jours avant les championnats Africains - 10 jours avant les Jeux Olympiques 						
Lieu de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Addis-Abeba - Pékin ou une ville avoisinante 						
Mise en œuvre	Pour la mise en œuvre du camp d'entraînement à Pékin, une mission de prospection sera programmée trois mois avant sa tenue.						
Pays bénéficiaires	Tous les pays membres de la CONFEJES à jour de leur cotisation.						
Nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> - 50 à 60 pour les Championnats Africains - 90 à 100 pour le Jeux Olympiques 						
Profil des participants	Les sportifs qualifiés pour les compétitions et officiellement engagés par leur pays et en priorité, les pensionnaires des centres remplissant ces deux (2) conditions.						
Budget prévisionnel	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL en Fcfa</td> <td style="text-align: right;">40 000 000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">En Euros</td> <td style="text-align: right;">61 069</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">En \$ can</td> <td style="text-align: right;">100 000</td> </tr> </table>	TOTAL en Fcfa	40 000 000	En Euros	61 069	En \$ can	100 000
TOTAL en Fcfa	40 000 000						
En Euros	61 069						
En \$ can	100 000						
Observation (s)	Les billets d'avion des délégations pour le camp d'entraînement sont pris en charge par leur pays.						

CONFES-2008 PROGRAMME II – SPORT/ACTION N° 06

Référence	Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe7 et 8 ; action 9, 12 et 13
Titre	– Réunion annuelle de la cellule de réflexion sur la question du sport pour Handicapé – Stage de formation en administration et gestion du sport pour personnes handicapées
Problématique	<p>En 2007, la CONFES a initié la création d'une cellule de réflexion sur la question du sport pour Handicapé. En réponse aux différentes propositions et recommandations de cette cellule de réflexion qui s'est réunie pour la première fois à Paris, le Secrétariat général propose deux actions à réaliser au cours de la programmation 2008 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La réunion annuelle de la cellule de réflexion sur la question du sport pour handicapé, qui portera essentiellement sur la planification des actions pour la période 2009-2012. 2. Un stage de formation en administration et gestion du Sport pour personnes handicapées <p>Cette formation destinée aux dirigeants des fédérations, associations et clubs vise à renforcer leurs capacités dans la gestion et l'administration de leurs structures sportives.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Dresser le bilan de la mise en œuvre du programme d'action 2007 ; – Elaborer un plan d'actions pour la période 2009-2012 et qui aideront à promouvoir le sport pour handicapés. – Mettre à disposition des structures sportives pour handicapés des cadres qualifiés et compétents pour garantir une meilleure organisation de ce sport.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Les actions de la CONFES vers le sport adapté sont mieux ciblées et mieux orientées. – Les pays membres disposent de cadres techniques formés pour une meilleure organisation du sport adapté.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Le nombre de personnes formées. – Le nombre de pays concernés. – Le plan d'action 2009-2012 visant à la promotion du sport pour handicapé est élaboré.
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> – La réunion de la cellule de réflexion durant le deuxième trimestre 2008. – Le stage de formation à déterminer.
Lieu de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> – Réunion à Bruxelles. – Stage à déterminer.

Mise en œuvre	Secrétariat Général de la CONFEJES.	
Pays bénéficiaires	Les pays membres de la CONFEJES à jour de leur cotisation statutaire.	
Nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> - Membres de la cellule de réflexion. - 15 à 20 personnes pour la formation. 	
Profil des participants		
Budget prévisionnel	TOTAL en Fcfa	30 715 575
	En Euros	46 894
	En \$ can	76 789
Observation (s)		

CONFES-2008 PROGRAMME II – SPORT / ACTION N° 07

Référence	Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 6 - Action 7
Titre	<p><i>Formation des cadres techniques féminins :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Entraîneurs de tennis</i> - <i>Cadres sportifs féminins de la CJSOI</i>
Problématique	<p>Les Etats et gouvernements, le Mouvement Olympique et la Communauté sportive dans son ensemble sont favorables à une participation plus importante des femmes dans le sport.</p> <p>Aujourd'hui, en Afrique, le tennis commence de plus en plus à se développer et à se vulgariser à travers les efforts déployés par la Confédération Africaine de Tennis (CAT) et certaines fédérations nationales.</p> <p>Cette formation destinée exclusivement aux entraîneurs femmes, représente un point de départ d'une nouvelle collaboration entre la CONFES et la CAT, et contribuera davantage à donner aux entraîneurs femmes l'occasion de se mettre à jour des dernières techniques et méthodes didactiques pour l'encadrement des écoles de tennis sur le continent. Elle permettra aussi de promouvoir la participation des jeunes filles à ce sport où l'élite féminine est pratiquement inexistante.</p> <p>D'une autre part, les VI^{èmes} de la CJSOI se déroulent du 27 juillet au 02 août 2008 aux Seychelles. La charte des jeux exige une participation équitable de 50% d'athlètes féminins ainsi que 50% d'élément féminin pour l'encadrement. Les cadres sportifs féminins ont peu d'occasion de se perfectionner dans les domaines tels que la Physiologie, la Psychologie ainsi que la Pédagogie.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la capacité opérationnelle des femmes - Encourager la participation de la femme et de la jeune fille à la pratique du tennis - Rendre le cadre féminin capable de concevoir et de suivre le programme d'entraînement pour ses athlètes féminins dans le cadre des VI^{èmes} Jeux de la CJSOI.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - 12 à 15 femmes formées encadrent des jeunes filles dans des clubs ou centres de jeunes. - 50 % des encadreurs des sportifs aux VI^{èmes} Jeux sont des femmes
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Le stage est organisé et encadré par des experts de haut niveau - Le nombre de femmes formées - Le nombre de femmes qui encadrent des filles.
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - A déterminer avec la CAT - Fin mai pour le stage de la CJSOI
Lieu de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - A déterminer avec la CAT pour le tennis - Aux Seychelles pour les cadres sportifs féminins en Océan Indien

Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétariat Général de la CONFEJES en partenariat avec la CAT et la CJSOI. - La formation sera assurée par un expert mis à disposition par la CAT pour le tennis et par deux experts régionaux identifiés par la CJSOI ou la CONFEJES 	
Pays bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les entraîneurs issues des pays membres de la CONFEJES et identifiées par la CAT. - Les cadres sportifs féminins des pays de l'Océan Indien 	
Nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> - 12 à 15 femmes pour le tennis - 30 femmes pour les VI^{èmes} Jeux de la CJSOI 	
Profil des participants	Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Entraîneurs femmes encadrant des écoles de jeunes de Tennis - Trois (3) cadres sportifs féminins (1 par discipline) de chaque pays qui encadrent effectivement les athlètes des VI^{èmes} Jeux de la CJSOI, plus 10 cadres locaux.
	Expert	Tennis (CAT)
Budget prévisionnel	TOTAL en Fcfa	32 000 000
	En Euros	48 855
	En \$ can	80 000
Observation (s)		



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des états et gouvernements
ayant le français en partage

Secrétariat général

Promouvoir la participation des Jeunes pour réussir les changements stratégiques
porteurs de développement économique et de cohésion sociale

Programmation 2008

Programme III : *Formation et
perfectionnement des cadres*

Encourager une participation équitable entre les genres dans les activités de Jeunesse et de Sports

Table des matières

	Page
Introduction	72
Priorités	73
Tableau synoptique des actions	74
Action n° 01 : Coopération et partenariat	76
○ Activité 1 : Commission consultative permanente sur la formation des cadres 76	
○ Activité 2 : Appui à la mise en œuvre de la Déclaration des Praia	78
Action 02 : Formation et perfectionnement des formateurs de formateurs	80
○ Activité 3 : Bourses d'études	80
○ Activité 4 : Formation continue : professeurs invités 81	
Action n° 03 : Appui au développement des ressources humaines des M i n i s t è r e s e t	83 d e s
Instituts	
○ Activité 5 : Perfectionnement des cadres des ministères en Ingénierie de formation	83
○ Activité 6 : Séminaire de formation sur l'Approche par Compétences / Instituts	85
Action n° 04 : Groupe d'étude sur l'harmonisation des programmes de l'Inspectorat de la Jeunesse et des Sports.	86
Annexe I : Termes de référence de l'action n° 04	88
Annexe II : Modalités d'attribution de la bourse CONFES	93
Annexe III : Termes de référence de l'action n° 03 – activité n° 6	95

Introduction

Rappel sur les orientations de la programmation 2005-2008

La mission du Programme III vise à « Contribuer au Développement humain durable à travers le Développement des ressources humaines » des Ministères de la Jeunesse et/ou des Sports et des Instituts de formation des cadres.

Cette mission repose sur le postulat que les ressources humaines constituent la première richesse des pays. Elle se décline en *trois (3) objectifs stratégiques* ainsi qu'il suit :

OS.1- Appuyer le *développement et la valorisation* des ressources humaines des Ministères et des Instituts.

OS 2- Accompagner *l'innovation pédagogique et la rénovation des pratiques* à travers la recherche / développement.

OS 3- Renforcer *la coopération* au service du développement durable.

Où voulons-nous aller ?

L'ambition de la programmation 2005-2008 est de faciliter le développement harmonieux des ressources humaines en tant que *matière première des pays*. La programmation proposée tend ainsi à mobiliser et à engager les Etats et gouvernements membres dans *une démarche d'ingénierie de la formation des cadres et de renforcement des capacités de gestion de la formation*.

Cette programmation vise aussi à **renforcer** *la place et le rôle de l'Institut national* dans le dispositif de formation en accompagnant celui-ci dans sa démarche de renforcement des capacités de formation, d'intégration des besoins nouveaux et de la qualité des enseignements.

Au niveau stratégique, elle accompagne les efforts des Etats et gouvernements membres qui souhaitent *produire des cadres bien formés* capables d'assurer la pérennité et l'efficacité de la mise en œuvre des politiques nationales à travers une *démarche de qualité*.

Comment y arriver ?

Le programme III repose sur une approche conceptuelle à la fois *systémique et itérative*.

Le programme dispose de multiples *modes d'intervention* déjà expérimentés, tels : séminaire, stage, formation longue durée, groupe d'étude, expertise, financement, réseau d'Instituts, conférence thématique de 2006, Commission consultative permanente.

Il dispose aussi de *stratégies d'intervention* à travers le partenariat institutionnel et l'expertise, et des stratégies d'échanges, de concertation et de coopération à travers la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs de la jeunesse et des sports.

En terme d'impacts à l'horizon 2008: le Programme III crée les conditions nécessaires : (1) à la mise en place des stratégies nationales de formation des cadres et du système LMD, (2) au développement des ressources humaines, du partenariat et de la coopération institutionnelle. Les retombées favoriseront la diversification de la formation et la qualité des programmes au bénéfice des *jeunes*.

Les priorités de la programmation 2008

La programmation 2008 comporte 4 actions au total.

Les priorités sont les suivantes :

- ✓ Les actions de consolidation ;
- ✓ La poursuite des études programmées ;
- ✓ La Gestion axée sur les résultats (GAR) ;

L'action n° 01 s'inscrit dans la continuité. Elle conserve la même structure qu'en 2007.

- Activité 1 : la réunion de la Commission consultative sur la formation des cadres. Elle se penchera entre autres sur les résultats atteints à travers les objectifs stratégiques : 2 et 3 ;
- Activité 2 : la promotion de la Déclaration de Praia.

Les actions 02 et 03 sont centrées sur l'axe 3, soit « l'appui au développement des ressources humaines ».

L'action n° 02

- Activité 3 : La formation des formateurs des Instituts – bourses d'études;
- Activité 4 : La formation continue des enseignants en exercice (professeurs invités) ;

L'action n° 03

- Activité 5 : La formation des cadres des Ministères en ingénierie de formation (CJSOI) ;
- Activité 6 : La formation des Directeurs à « l'Approche par Compétences » (APC).

L'action n° 04 concerne la réactualisation (harmonisation) des programmes de formation des Inspecteurs de la jeunesse et des sports ou l'articulation de l'actuelle formation à la réforme Licence, Master, Doctorat (système LMD).

PROGRAMME III / PROGRAMMATION 2008
Tableau synoptique des projets

Axe	Réf	Action N°	Intitulé	Résultats attendus	Montant	Calendrier
AXE 6 : Renforcement de la coopération entre les institutions du Nord et du Sud et celles du sud entre elles	A14	01 Activité 1	Commission consultative permanente sur la formation des cadres	-Bilan du plan action 2005-08 ;	40.000.000	2 ^{ème} quinzaine de novembre 2008
	A15			-Les études en cours sont validées;		
	A16			-L'étude prospective sur les besoins de formation est réalisée ;		
	A4	Activité 2	Déclaration de Praia	5 séminaires sont réalisés	6.00 000	Juin 2008 à novembre
				S/Total	46.000.000 F	
AXE 3 : L'appui au développement et à la valorisation des ressources humaines - formation et perfectionnement des formateurs et des cadres-	A8	02 Activité 3	Bourses d'études supérieures – Perfectionnement des formateurs des Instituts chargés de la mise en œuvre des nouveaux programmes de Licence ;	-Huit (08) formateurs de 5 instituts bénéficient d'une bourse CONFEJES en 2008 ; -Le projet enregistre 8 nouveaux diplômés en 2008;	115.000.000	Septembre 2008 à Juillet 2009
	A9.1	Activité 4	Formation continue des enseignants des Instituts pour le renforcement de la qualité de la formation ;	Trois (3) Instituts bénéficient de 6 professeurs invités de haut niveau; (mobilité)	10000000	Octobre 08 à Mai 2009
				S/Total	125.000.000 F	
	A9	03 Activité 5	-Groupe d'étude CJSOI - Formation des cadres en ingénierie de la formation et sur l'approche par compétences (APC) ;	La plaquette académique et le guide sur la formation des formateurs d'animateurs sont produits ;	23.000.000	1 ^{ère} quinzaine de juillet 2008
	A9.1	Activité 6	Séminaire de formation continue sur l'Approche par Compétences (APC) axée sur la gestion pédagogique des programmes de Licence.	10 Instituts appliquent une politique de mise en œuvre de l'APC dans les orientations de la formation des cadres ;	27.000.000	2 au 6 juin 2008
				S/Total	50.000.000 F	

PROGRAMME III / PROGRAMMATION 2008

Tableau synoptique des projets

AXE	Réf 05-08	Actio n N°	Intitulé	Résultats attendus	Montant	Calendrier
AXE 2 :		4				
Accompagnement des projets de rénovation et d'harmonisation des programmes de formation des cadres JSL	A7		Harmonisation des programmes de formation des inspecteurs de la Jeunesse et des Sports - groupe d'étude	Trois(3) Instituts adoptent la plaquette académique du nouveau programme de formation des Inspecteurs de la jeunesse et des sports	12.000.000 F	15 au 19 septembre 2008
				S/Total 1	12.000.000 F	
Total	355 206 €		582 500\$can			233.000. 000 FCFA

CONFES/ PROGRAMME III-2008 / ACTION N° 01

Activité 1

Référence	Renforcement de la coopération	Axe 6	A 14
Titre	<i>Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs de jeunesse, sport et loisir</i>		
Antécédents	Projets n° 01-2005, 2006, 2007		
Problématique	<p>La Commission consultative permanente joue un rôle de référent auprès du Secrétariat général en matière de formation des cadres. Elle remplit son mandat à travers l'appui conseil, les études, les avis et recommandations.</p> <p>Au titre de l'année 2007, elle a réuni une trentaine de représentants d'institutions de formation, de Ministères et de leurs principaux partenaires.</p> <p>Les <u>travaux</u> ont porté, entre autres, sur la finalisation des trois programmes de Licence (Jeunesse, Sport et EPS), sur la validation d'un guide d'élaboration d'une politique nationale du Loisir et le renforcement des actions du Comité scientifique de la CCP nouvellement créé. Des <u>communications</u> ont également été présentées par le Pr Abdou Karim NDOYE (UCAD) sur l'universitarisation des programmes, le Pr André THIBAUT (UQTR) sur le Loisir, le Pr Georges KPAZAI (U Sudbury) sur l'Approche par Compétences et le Pr Gilles KLEIN (Toulouse) sur l'Organisation intergouvernementale « World Sports Alliance » (WSA).</p> <p>Au titre de l'année 2008, la Commission, à travers son Comité scientifique, (1) réalisera l'étude sur le projet de création d'un <u>Comité Technique Spécialisé en Sciences et Techniques des Activités Physiques, Sport et Loisir (CTS)</u> au sein du CAMES, (2) effectuera le bilan de la mise en œuvre des actions du Programme III / 2005-2008 et (3) dégagera les perspectives nouvelles en matière de formation.</p>		
Résultats attendus : niveau objectif stratégique n° 3	<ul style="list-style-type: none"> • La Commission consultative renforce les liens de coopération et de partenariat et les relations entre les institutions du Sud et du Nord, et celles du Sud entre elles. • 15 à 20 Instituts et 5 partenaires attestent de la qualité des prestations et de l'efficacité de la Commission consultative permanente au cours de la programmation 2005-2008 ; 		
Résultats attendus de la réunion de la Commission consultative	<ul style="list-style-type: none"> • 15 à 20 Instituts et 5 partenaires valident et/ou finalisent les travaux des d'études 2007 (en cours) et 2008 ; • Le Comité scientifique de la Commission consultative réalise une étude prospective dans 5 pays et il élabore le projet de création d'un Comité Technique Spécialisé en Sciences et Techniques des Activités Physiques, Sport et Loisir (CTS-STAPSL) au sein du CAMES ; • La commission consultative produit le bilan de son plan d'action 2005-2008 ; • La commission consultative procède à une analyse les résultats obtenus à travers le partenariat et la coopération institutionnelle ; • Au moins 5 partenaires institutionnels apportent leur expertise aux travaux de la réunion; 		

Description de l'activité				
Objectifs	Logique de l'intervention		Indicateurs de résultats	Sources de vérification
	Examen et validation des travaux du Comité scientifique et des groupes études et des études en cours ;		Nombre d'actions examinées et validées	Liste des participants Rapports et recommandations
	Réactualisation des plans d'action relatifs à la mise en œuvre des programmes de Licence (3) ;		Les plans d'action et les échéanciers sont réactualisés ;	Rapports et recommandations
	-L'identification des besoins et des priorités de formation des cadres supérieurs ; -Recensement de l'offre de formation existante ;		Les besoins de formation sont identifiés ; L'offre de formation est actualisée ;	idem
	Bilan du plan d'action de la CCP 2005-2008 ;		La CCP produit son bilan 2005-2008 ;	idem
	Identifier le niveau d'appropriation de la Déclaration de Praia par les pays et dégager les perspectives d'exploitation		Bilan de mise en œuvre et des perspectives réalisés;	Idem
	Procéder à l'analyse des résultats produits par les partenaires et la coopération institutionnelle dans le cadre de la programmation 2005-2008;		-N/ de projets d'intérêt commun réalisés ; -N/ d'actions du réseau ; -N/ partenaires actifs et disponibles; -L'apport spécifique des partenaires ;	Rapport de bilan et recommandations
Participants : 35	Instituts ou institutions	Groupes d'études	Secrétariat Général : 4	
Cf : liste 2007	20 Directeurs	Présidents et/ou rapporteurs (4)	Partenaires : 7 CESAG, CAMES, INSEP /France, AUF, U/ canadienne, CJSOI, GTCF	
Période	2 ^{ème} quinzaine de novembre 2008			
Lieu	A déterminer			
Expertise	Un expert en Ingénierie de la formation : CESAG de Dakar Un expert en gestion des systèmes de formation au sein de la CONFEJES ;			
Budget prévisionnel :	Euros : 61 068 € / \$can : 100.000 \$ / Fcfa : 40.000.000			
Activité 1				

ACTION N° 01

Activité 2

Références	Axe 1	Action 4
Titre	<i>Appui à la mise en oeuvre de la Déclaration de Praia</i>	
Antécédent	Projets n° 11-2006 et 01-2007	
Problématique	<p>La Conférence ministérielle thématique sur la formation des cadres de la jeunesse et des sports tenue au Cap-Vert les 12 et 13 décembre 2006 sous le thème « Valorisation des ressources humaines pour un développement durable » a adopté la Déclaration de PRAIA. Cette Déclaration constitue aujourd'hui la stratégie de référence en matière de formation des cadres de la CONFEJES.</p> <p>En effet, la Déclaration de Praia, tout en reflétant les acquis du passé, s'est avérée une démarche réaliste, pertinente et cohérente à travers laquelle les Etats et gouvernements membres se reconnaissent et partagent une volonté commune.</p> <p>Plus de dix (10) pays ont ainsi exprimé, en 2007, une demande de réalisation d'un séminaire national de sensibilisation / promotion sur les conclusions de la Conférence et la Déclaration de Praia. Devant ce succès, le présent projet vise la tenue de 5 séminaires supplémentaires en 2008.</p> <p>Le but recherché est d'amener les Ministères de la Jeunesse et/ou des Sports et les Instituts de formation à tirer le meilleur profit de la Déclaration de Praia.</p>	
Résultat : Niveau	La CONFEJES adopte une stratégie d'intervention en matière de formation des cadres de jeunesse, de sport et du Loisir.	
objectif stratégique n° 1		
Indicateurs de résultats : niveau objectif	<ul style="list-style-type: none"> • 23 Etats et gouvernements adoptent par consensus la Déclaration de Praia sur le thème de la « Valorisation des ressources humaines pour un développement durable » ; • L'évaluation de la Conférence ministérielle réalisée par la Commission consultative en 2007 ; • La qualité l'étude préparatoire produite par un comité de pilotage; • L'édition et la diffusion des actes de la Conférence ministérielle sur la formation des cadres JSL ; 	
Activité 2007	Séminaires de sensibilisation et de promotion 2007	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Dans 10 pays, plus de 300 acteurs de la formation des cadres sont sensibilisés sur les contenus et bénéfices de la Déclaration de Praia. 	
Activité 2008	Séminaire de sensibilisation et de promotion 2008	
Résultats attendus	Dans 5 pays, plus de 150 acteurs de la formation des cadres sont sensibilisés sur les contenus et bénéfices de la Déclaration de Praia.	

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandes reçues et satisfaites ; • Nombre de séminaires réalisés ; • La diffusion des actes de la Conférence de Praia ; • Nombre de participants et la qualité de la représentation ; • Le consensus dégagé autour du système Licence, Master, Doctorat ; • Un comité national gère et anime le séminaire; 	
Hypothèse	Les pays sont à jour de leurs cotisations.	
Sources de vérification	Rapports nationaux ; N/ de décaissements aux pays;	
Objectifs des activités 2007 - 2008	Logique de l'intervention	Indicateurs de résultats
	Renforcer la diffusion de la Déclaration ;	Les actes sont transmis aux pays
	Sensibiliser les cadres des Ministères, des Instituts et les partenaires nationaux ;	Profil des participants ; Nombre de participants ; La mutualisation des pratiques ;
	Faciliter l'appropriation de la Déclaration de Praia au niveau national	Rapports et recommandations des séminaires nationaux ;
Méthodologie	-La CONFEJES fournit un soutien financier aux pays intéressés ; -Un comité national de pilotage est formé et composé d'un haut cadre du ministère et du Directeur de l'Institut ; -Le comité est chargé de la préparation, de la présentation et du rapport des travaux ; -Le pays transmet un rapport administratif et financier.	
Durée	Un (1) jour	
Période	Entre mai et novembre 2008	
Participants	30 à 35 participants : des hauts cadres de différents ministères, le Directeur de l'Institut et les enseignants, des représentants des universités et autres institutions partenaires	
Expertise	Ministère J&S et l'Institut National	
Dépenses admissibles	Les dépenses admissibles sont : location d'une salle, pause-café, déjeuner, secrétariat et fournitures, frais d'organisation du comité de pilotage ;	
Budget 2008	6.000.000 F	
Budget prévisionnel		
Activité 1	-Réunion de la Commission Consultative :	40.000.000 F
Activité 2	-Mini séminaires (5) sur la Déclaration de Praia :	6.000.000 F
Total	70 229 € / 115 000 \$	46.000.000 F

Activité 1

Référence	Axe 3	Action 8
Titre	Formation des formateurs de formateurs des Instituts Nationaux - Bourses d'études supérieures-	
Antécédent	N° 02 / 2005, 2006 et 2007	
Problématique	<p>« Considérer la formation des cadres comme une composante stratégique d'appui à la mise en œuvre des politiques nationales » <u>Déclaration de Praia</u>.</p> <p>Les Instituts de formation des cadres de la jeunesse et des sports sont confrontés à un défi majeur, à savoir : réussir la <u>réforme</u> Licence, Master, Doctorat (LMD). En effet, cette réforme fait obligation aux instituts de <u>rehausser les qualifications des enseignants</u> dans les meilleurs délais pour être capables de satisfaire les exigences de l'universitarisation des nouveaux programmes de Licence (harmonisés).</p> <p><u>Présentement</u>, des vacataires compensent le manque d'enseignants qualifiés (Master et Doctorat) dans la mise en œuvre des trois (3) programmes de Licence professionnelle produits, depuis 2006, soit : le « Professorat de Sport », le « Professorat de Jeunesse et Animation » et le « Professorat d'EPS. Les plaquettes académiques de ces Licences sont disponibles grâce au précieux concours de nos partenaires : le CAMES et le CESAG. <u>L'expérimentation</u> de ces programmes par les instituts se fera graduellement à partir de 2008.</p> <p>Voilà pourquoi, la Programmation 2005-2008 met un accent particulier sur <u>la formation des formateurs des Instituts</u> (DESS, Master et Doctorat). Ces dernières formations représentent 85% des bourses octroyées aux Instituts. L'autre partie des bourses (15%), est destinée au renforcement des capacités de la gestion de programmes des Ministères.</p>	
Résultats attendus : niveau objectif stratégique n° 1 (OS1)	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à renforcer les capacités de formation des Instituts, à rehausser la qualité des enseignements et favoriser la diversification de la formation des cadres dans les secteurs JSL ; • Appuyer la réforme Licence, Mastère, Doctorat (LMD) à travers (1) la mise en place de nouveaux programmes de Licence et (2) le soutien aux programmes de Master des Instituts universitaires; • Entre 2000-2007, un total de 74 bourses CONFES ont été attribuées au profit de 16 pays dont 24.5 % à des femmes ; 	
Indicateurs de résultats : niveau OS1	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bourses octroyées annuellement; • Nombre d'institutions africaines sollicitées comme partenaires de la formation des cadres ; • Les diplômés enseignent à des étudiants de niveau licence ou Master ; • L'institut a un plan d'établissement et de formation de ses formateurs ; • Nombre de nouveaux programmes de Licence ou Master mis en place ; • 30 formateurs (Master ou DESS) et 04 formateurs (Doctorat) sont ou seront, en 2008, mis à la disposition de 10 Instituts nationaux ou à vocation régionale), et enseignent à des étudiants de niveau Licence ou Master ; 	

Hypothèses	<ul style="list-style-type: none"> • Le financement est disponible et suffisant; • Les pays prennent en compte le genre dans leurs demandes ; • Les pays / instituts disposent d'un plan de formation ; • Les ex-boursiers occupent des fonctions d'enseignant ou de gestionnaire; • Les pays sont à jour de leurs cotisations statutaires; • Les boursiers sont réintégrés au retour ; 				
Sources de vérification : Bilan, rapports, liste des boursiers.					
Bourses d'études 2008 et professeurs invités					
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • 08 formateurs provenant de 6 à 7 instituts sont bénéficiaires d'une bourse CONFEJES ; • 08 nouveaux diplômés sont réintégrés au retour dans les instituts ; • 6 professeurs invités de haut rang dispensent des sessions de formation spécialisées dans 3 Instituts ; 				
Objectifs	Logique de l'intervention		Indicateurs de résultats		
	Appuyer la réforme LMD		-N/ de programmes de Licence et		
	Augmenter le nombre de Master et Doctorat dans 6 à 7		-Master mis en œuvre (Instituts) ;		
	Renforcer les capacités de formation et la qualité des enseignements ;		-Processus de sélection respecté ;		
Faciliter la mobilité des enseignants de haut niveau et la mise en réseau		-N/de formateurs (Master) Licence ;			
		-N/ de professeurs invités recrutés ;			
		-Plan d'établissement existant ;			
		-Emplois existants ;			
Hypothèses	<ul style="list-style-type: none"> • Les diplômés retournent dans leur pays d'origine ; • Les professeurs invités sont disponibles ; 				
Ressources	Boursiers aux études en 2007-2008		Diplômés en août 2008	Restent aux études en 2008-09	Demande de bourses 2008
Etat de la demande de formation	Lieux de formation	N/			
	INJEPS Porto-Novo	9			
	INSEPS Dakar	3			
	IFE / Maurice	2			
	CESAG Sénégal	2			
	France	3			
	ISSEPS Tunis	2			
	UQTR/Canada-Québec	1			
	Université Abidjan	1			
	Total	22	8	14	8

Mise en oeuvre	Démarche	Indicateurs de suivi
	1. Pertinence de la demande 1.1 Respect des procédures ; 1.2 Transmettre une admission ;	-Présélection nationale : concours -La candidature s'inscrit dans le plan national de formation des cadres ; -Prise en compte du « critère genre » ;
	2. Compléter et réussir la formation supérieure ;	-Respect des délais de formation ; -Obtention du diplôme postulé ; -Rapport de suivi régulier ;
	3. Réintégration du/de la diplômé(e) au retour dans son pays ;	-Poste occupé à l'Institut ou MJS -Exercer une fonction dans le champ des compétences ;
	4. Activités de suivi	Visites des établissements & boursiers ; Rapport périodique administratif et financier.
Suivi / Evaluation		-Le suivi des boursiers est exercé par le Secrétariat Général ou par un consultant en partenariat avec les établissements de formation et les pays bénéficiaires. -Les résultats académiques sont enregistrés ainsi que les statistiques sur les mouvements des boursiers ; -Des missions de suivi/évaluation sont conduites chaque année ;
Eligibilité (procédure ci-jointe)		-Respecter la procédure de candidature et transmettre un dossier complet ; - Etre formateur de formateurs dans un Institut National ; -Posséder les pré-requis : CAPEPS ou CPJA ou DEA ou Mastère ; -S'engager à servir son pays au retour pendant 10 ans ; -Posséder une bonne capacité d'adaptation ; -Démontrer de la motivation et de l'intérêt à suivre des études supérieures ;
Période		-Septembre 2008 / août 2009
Pays éligibles		-Pays du Sud ayant un Institut national de formation des cadres ou un Institut à vocation régionale ; -Pays du Sud souffrant d'un déficit important de cadres ;
Budget		1) <i>Boursiers en formation en 2008 = 14</i>
	s/ total 1	70.000.000
	2) <i>Nouvelles bourses 2008 = 08</i>	
Activité 1	s/total 2 :	40.000.000
	3) <i>Gestion, suivi et missions</i> S/total 3 :	5.000.000
Activité 2	4) Professeurs invités = 6	10.000.000
Budget prévisionnel	190 840 € / 312 500 \$can	125.000.000 F

Activité 1

Axe 3 « Appui au développement des ressources humaines »

Référence	Axe 3	A9
Titre	<i>Séminaire de perfectionnement en ingénierie de formation : « production d'une plaquette et d'un guide pédagogique sur la formation des formateurs d'animateurs » (CJSOI)</i>	
Antécédent	Projet n° 04-2007 – formation continue des cadres des Ministères	
Problématique	<p>La CJSOI a élaboré des programmes et des outils pédagogiques dans douze (12) disciplines sportives ainsi que des formations de jeunesse en vue de leur implantation au sein de ses membres de l'Océan Indien.</p> <p>Au niveau de la mise en application, la CJSOI a entrepris de former les formateurs de formateurs chargés de développer ces programmes dans leur pays respectif (7). La CJSOI, partenaire de la CONFES, a souhaité un appui technique pour l'accompagner dans la poursuite de cet objectif.</p> <p>Les formateurs de formateurs de chaque secteur (jeunesse et sport) ont déjà reçu une initiation à l'ingénierie de formation (2005 et 2006).</p> <p>Le présent projet fait suite à celui de 2007 qui a initié les participants à l'élaboration des référentiels de formation. Il reste à compléter la plaquette académique et le document d'accompagnement « guide pédagogique sur la formation des formateurs d'animateurs » selon l'approche par compétences.</p>	
Objectif : niveau axe n° 3	6 pays de l'Océan Indien sont capables de produire, par eux-mêmes, des programmes de formation de formateurs d'animateurs au niveau national	
Résultats attendus : niveau axe 3	<ul style="list-style-type: none"> • 12 formateurs et/ou spécialistes de 6 pays de l'Océan Indien produisent une plaquette académique et un guide pédagogique sur la formation des formateurs d'animateurs. • La plaquette et le guide pédagogique d'accompagnement sont adoptés par les pays membres / CJSOI ; • Les compétences des cadres sont renforcées à travers la méthodologie de formation qui s'appuie sur l'Ingénierie de formation et l'Approche par Compétences (APC) ; 	
Hypothèses	La continuité des participants et la volonté politique des pays ;	
Description de l'activité		
Activité 1	Séminaire de perfectionnement de 12 formateurs et/ou spécialistes de la CJSOI en l'ingénierie de formation et l'Approche par compétences	
Objectifs	Logique de l'intervention	Indicateurs
	Maîtriser la méthodologie de travail	-Un formateur en ingénierie de la formation ; -La plaquette est produite ; -Les participants sont capables de transformer leurs connaissances en compétences
	Savoir concevoir une action de formation selon l'Approche par Compétences ;	
	Produire la plaquette de formation et le guide d'accompagnement	

Hypothèse	Le financement est obtenu et suffisant ; le pays d'accueil est à jour de ses cotisations ;
Mise en œuvre	La mise en œuvre est assurée par la CJSOI ; La CJSOI gère les fonds destinés à la réalisation du projet ;
Expertise	Le CESAG de Dakar a assuré l'encadrement pédagogique des deux dernières formations. Il est souhaitable de poursuivre le projet avec le même partenaire et le même formateur.
Période	1 ^{ère} quinzaine de juillet 2008 (disponibilité du formateur) ;
Lieu	Proposition CJSOI : Moroni, Union des Comores
Participants : 15	12 cadres des Ministères ; le Secrétaire Général de la CJSOI ; un expert et le Secrétariat Général ;
Budget Activité 1	Total : 23.000.000 F

Activité 2

Axe 3 « Appui au développement des ressources humaines »

Référence	Axe 3	A9.1
Titre	Séminaire de formation sur les enjeux et l'utilité de l'Approche par Compétences (APC) dans le système LMD	
Antécédent	Projet n° 01-2007 – Projet n° 05-2006 - formation continue des Directeurs et Directeurs des Etudes des Instituts-	
Problématique	Le passage d'une formation par objectifs à une formation selon l'Approche par Compétences (APC) soulève plusieurs défis que doivent relever les administrateurs, gestionnaires des politiques de formation. En effet, les gestionnaires étant les premiers responsables de la réussite de la formation, ils doivent être d'abord suffisamment instruits sur l'utilité et les enjeux de cette nouvelle orientation de la formation supérieure. Par ailleurs, pour favoriser un <u>impact réel</u> , les Chefs de Département des Instituts devront, à leur tour, être formés en 2009.	
Objectif : niveau axe 3	10 à 12 Instituts sont dotés d'une politique d'intégration de l'Approche par Compétence (APC) dans les orientations de la formation.	
Résultats attendus : niveau axe 3	<ul style="list-style-type: none"> • Le syllabus de cours de l'enseignant est conçu selon les critères de l'APC ; • Les orientations sur l'APC existent dans le plan d'établissement ; • Les orientations pédagogiques sont appliquées dans les nouveaux programmes de Licence et Master ; • L'APC devient un critère de qualité de la formation et de compréhension du système LMD ; 	
Hypothèse	<ul style="list-style-type: none"> • Les Chefs de Département sont formés à l'APC (2009) ; • La contribution active des acteurs du Réseau des Instituts ; • La contribution active des partenaires du Nord ; 	

Description de l'activité	
Activité 2	Séminaire de formation sur les enjeux et l'utilité de l'Approche Par Compétences dans les orientations de la formation (système LMD)
Objectifs	Logique de l'intervention
	Initier les participants à l'Approche par Compétences (APC) ;
	Former les participants aux méthodes et technique de la mise en œuvre de l'APC ;
	Maîtriser les conditions d'application et de réussite de l'APC dans un projet d'établissement ;
	Indicateurs
	Rapport du formateur
	Rapport de projet et du formateur
	Savoir rédiger une politique de mise en oeuvre ; Rapport de projet et du formateur
Résultat de la formation	10 à 12 Instituts sont capables de rédiger une politique réaliste de mise en œuvre de l'APC dans les orientations de la formation des cadres.
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement de deux experts ; Elaboration du programme des travaux : experts en collaboration avec le Secrétariat général ; Le Directeur d'Institut invité communique le plan d'établissement au Secrétariat général et aux experts ;
	NB : Voir les termes de référence à l'annexe 3
Expertise	<ul style="list-style-type: none"> Spécialiste en APC (Université Laurentienne / Canada-Ontario) ; Spécialiste en Ingénierie de la formation (CESAG / Dakar) ;
Période	1 ^{ère} semaine de juin 2008 (période correspondant à la disponibilité des experts) ;
Lieu	Proposition : INJEPS de Porto-Novo, Bénin
Participants : 19	Burundi (IEPS), Bénin (INSEPS) ; Burkina Faso (INJEPS) Expert/Canada (U Laurentienne), Cameroun (INJS), Expert/CAMES, Expert/CESAG, Congo (ISEPS), Côte d'Ivoire (INJS), France (INSEP), Mali (INJS), Maroc (IRFC), Niger (INJS), Sénégal (INSEPS), AUF (Dakar), Tunisie (Directeur de la Formation et de la Recherche au MJSEP) ; Secrétariat général (3).
Profil	Directeur d'Institut et/ou Dir. des Etudes, partenaires en formation
Budget	
Activité 2	27.000.000 F

Budget prévisionnel	Activité 1	23.000.000 F
	Activité 2	27.000.000 F
	Total : 76 336€ / 125 000 \$can /	50.000.000 F

CONFES/ PROGRAMME III-2008 / ACTION N° 04

AXE 2 : « Accompagner les projets de rénovation et d'harmonisation des programmes de formation des cadres de la jeunesse et des Sports »

Référence	Axe 2	A7.3
Titre	<i>Groupe d'étude sur l'harmonisation des programmes de formation des Inspecteurs de la jeunesse et des Sports</i>	
Antécédent	Groupes d'études précédents sur l'harmonisation des programmes /2005-07	
Problématique	<p>L'harmonisation des programmes de formation des Instituts se poursuit en 2008 avec la formation des Inspecteurs J&S. Ces programmes n'ont pas été réactualisés depuis plusieurs années et sont, dans le cadre de la programmation 2005-2008, les derniers à réactualiser.</p> <p>Dans le contexte de la mise en place de la <u>réforme LMD</u>, la Conférence des Ministres sur la formation des cadres, tenue à Praia en 2006, a recommandé d'harmoniser ces programmes sur la base des critères de l'universitarisation au même titre de ce qui s'est fait pour les programmes de Licence (3).</p> <p>Ce projet sera réalisé par un groupe d'étude qui aura pour mandat de produire les <u>référentiels</u> (métier et de formation) et la <u>plaquette académique</u>. Le groupe d'étude prendra en compte le niveau d'équivalence avec les programmes Master en vigueur (Bac+ 5).</p>	
Objectif : niveau axe n° 2	<ul style="list-style-type: none"> • Les équivalences de la formation des inspecteurs de la jeunesse et des sports et les diplômes délivrés (4 à 5 Instituts) sont reconnus par les Etats membres. 	
Résultats attendus : niveau axe n° 2	<ul style="list-style-type: none"> • La Conférence adopte le nouveau programme de formation ; • La plaquette académique est produite selon les critères et conditions de l'approche LMD et de l'APC ; • Les actions de l'axe 2 sont entièrement réalisées ; 	
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Un groupe d'étude, représentant 4 à 5 Instituts, produit la plaquette académique du nouveau programme « Inspectorat de la Jeunesse et des Sports ». • Le programme de formation est assimilé au niveau Master ; • La formation des inspecteurs est diversifiée. 	
Description de l'activité		
Objectifs	Logique de l'intervention	Indicateurs de résultats
	Procéder à une analyse comparative des programmes existants, de la demande sociale et des enjeux administratifs;	<ul style="list-style-type: none"> - Les critères et les conditions d'harmonisation sont identifiés ; - La demande nationale et les enjeux sont évalués ;
	Rédiger la plaquette académique	Les avis du CAMES et du CESAG sont intégrés ;
	Définir un modèle de syllabus adapté	Modèle validé par les partenaires ;
	Elaborer un plan de mise en œuvre et produire un échéancier ;	Le plan d'action est achevé ;

TDR	Voir annexe I	
Méthodologie	-La démarche d'ingénierie de la formation est utilisée pour produire les référentiels et la plaquette académique ; -La démarche utilisée est conforme aux critères et conditions du CAMES.	
Période	Proposition : 15 au 19 septembre 2008 ;	
Lieu	A déterminer	
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les instituts communiquent le programme « Inspectorat J&S » existant ; ○ Produire un diagnostic de la formation existante et de son environnement ; ○ Prendre en compte les programmes Master existants ; ○ Validation des travaux par la Commission consultative ; ○ Adoption des travaux par la Conférence ; 	
Participants	Nombre : 10	
Profils	Instituts à vocation régionale: 04	Spécialiste en ingénierie de la formation / CESAG 01
	Instituts nationaux : 02	CAMES 1
	Secrétariat général : 02	
Budget prévisionnel	18 320 € / 30 000 \$can / Fcfa 12.000.000 F	

Projet n° 04-2008

A 7.3

Termes de référence sur

**« l'articulation de l'actuelle formation des Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports
à la Réforme Licence - Master - Doctorat (LMD) »**



**PROGRAMME CONFEJES DE FORMATION
ET DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES**

Programme III-2007

**Termes de référence sur l'articulation de l'actuelle formation des Inspecteurs de la
Jeunesse et des Sports à la Réforme Licence - Master - Doctorat (LMD).**

1. Contexte et justification

Plusieurs Etats du Sud membres de la CONFEJES ont réalisé au cours des dernières années des progrès notables dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) par l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur (dans les secteurs de la jeunesse, de la pratique du sport et du loisir). Celle-ci est au centre des préoccupations actuelles.

La CONFEJES, à travers le Programme III « Formation et Perfectionnement des Cadres », appuie ces Etats dans une perspective de développement humain durable.

La déclaration de Praia fait de ce programme un cadre de référence à toutes les interventions dans le domaine de la formation des cadres et souligne l'importance de la gestion des ressources humaines. Ce programme œuvre pour la promotion de la formation des cadres auprès l'Institut National, sa cible principale.

Cependant, les programmes actuels dans beaucoup d'Instituts, ne sont pas toujours adaptés aux nouveaux besoins des secteurs jeunesse, sport et loisir.

La CONFEJES incite tous les instituts nationaux à faire preuve de leadership et de créativité par l'adoption progressive du système Licence - Master - Doctorat (LMD). La réforme LMD est un solide outil d'adaptation pour l'enseignement supérieur africain dans le contexte à la fois des réalités locales et de la mondialisation.

C'est dans cet esprit que trois licences professionnelles ont été élaborées dans les domaines :

- de la Jeunesse et de l'Animation avec des options : Alphabétisation, Animation, Gestion de projet et Loisir ;
- du Sport : avec des options : management, formation et entraînement;
- d'Education physique Sportive ;

De plus, deux instituts universitaires (Dakar et Porto Novo) ont élaboré et sont entrain de mettre en œuvre des programmes Masters, voire des écoles doctorales dans quelques années.

Cette phase de lancement et d'appropriation du système LMD dans les instituts nationaux est incontestablement une réussite. Elle constitue un pari gagné avec l'adhésion des Rectorats, du Personnel Enseignants et de la Recherche (PER), du Personnel Administratif et Technique (PAT), des étudiants. Au plan académique, il y a maintenant une meilleure lisibilité des parcours de formation en licences et Masters. Il s'agit là d'une innovation, propre à encourager la créativité et la productivité.

Toutefois, la mise en place est encore inachevée et laisse apparaître des points de fragilité qui nécessitent une vigilance particulière. Par exemple la formation des Inspecteurs de la Jeunesse et des sports reste encore sous le format académique classique. Elle ne bénéficie pas des opportunités offertes par le système LMD en termes de lisibilités, de mobilités et surtout de qualité.

L'inspecteur de la Jeunesse et des Sports est un fonctionnaire de la hiérarchie A dans la fonction publique. Il exerce généralement les missions suivantes :

- Contrôle administratif, technique et pédagogique des activités sportives, d'EPS, de jeunesse et d'éducation populaire ;
- Encadrement des personnels sous son autorité qui participent aux actions de formation, d'information des jeunes et de promotion des activités physiques, de jeunesse et de loisir ;
- Conseil et expertise dans les secteurs jeunesse, sport et loisir.

Il peut exercer dans l'administration centrale (Ministères) des fonctions variées dans : les directions régionales et/ou départementales, les Ecoles Nationales ou les Instituts Nationaux.

Dans la pratique quotidienne, l'inspecteur est un homme de terrain et de dossiers. Il assure le dialogue entre le Ministère et les structures locales ou départementales. Son rôle est à mi- chemin entre le terrain, l'animation et l'administratif.

C'est un métier qui demande une faculté d'adaptation rapide. Le champ d'action professionnel est si vaste qu'il faut une organisation du travail et une rigoureuse gestion du temps. Il s'agit en particulier, d'être très réactif par le sens du contact, la culture de dialogue et l'esprit d'initiative.

Cette lourde charge de temps de travail fait que le métier reste pour l'instant très masculin.

Dans plusieurs Etats, le recrutement n'est pas le plus souvent ouvert aux étudiants ; la fonction n'est accessible qu'aux seuls fonctionnaires. La formation dure 2 ans et reste très cloisonnée. Son contenu n'est pas articulé à celui des Masters professionnels et n'offre pas de débouchés ou perspectives pour suivre des études doctorales.

C'est dans ce contexte que la CONFEJES lance cette présente étude. Elle vise à harmoniser la formation des Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports en l'adaptant au système LMD et en la diversifiant.

2. Mandat du groupe d'étude :

2.1. Objectif général :

La présente étude doit permettre d'harmoniser la formation des Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports en la rénovant selon les critères et conditions du système LMD.

2.2. Objectifs spécifiques :

- Faire une analyse critique de l'actuelle formation des Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports dans les Etats membres de la CONFEJES ;
- Charger un groupe d'étude de produire une nouvelle offre de formation harmonisée, en cohérence avec les exigences du système LMD ;
- Rédiger la plaquette académique de cette formation en déclinant :
 - les référentiels : métier, compétences et formation ;
 - le(s) domaine(s), la (les) mention(s), les spécialités, la semestrialisation, les unités d'enseignement (UE), les éléments constitutifs, le volume horaire, les crédits, voire les coefficients des matières;
- Définir un modèle de syllabus applicable selon l'Approche par compétences (APC) ;
- Elaborer le plan de mise en œuvre du nouveau programme.

3. Méthodologie :

La démarche d'ingénierie de la formation sera utilisée pour produire les référentiels et la plaquette académique.

4. Résultats attendus :

- Le profil de l'inspecteur J&S est défini ;
- Les missions de l'inspecteur J&S des Etats membres de la CONFEJES sont définies ;
- Le référentiel professionnel, le référentiel compétences et le référentiel formation sont élaborés ;
- La plaquette académique de la formation des Inspecteurs J&S est élaborée avec domaine, mention, spécialité, unités d'enseignement, éléments constitutifs, volume horaire, crédit ;
- Une articulation est faite avec les offres des programmes Masters existantes.

5. Profil de l'expertise :

5.1. Compétences obligatoires :

- un statut de professeur de haut niveau en Education / Formation (Ph D);
- une maîtrise des méthodes et techniques de l'ingénierie de formation;
- une excellente connaissance du milieu de la formation universitaire en Afrique francophone (dont le CAMES), des instituts nationaux et des instituts à vocation régionale (IVR) des pays membres du Sud.

5.2. Compétences non obligatoires mais représentant un atout :

- Connaissance de la CONFEJES et des produits du programme III « Formation et Perfectionnement des Cadres »;
- Expérience de travail avec des groupes d'étude similaires à caractère international.

6. Budget prévisionnel : à déterminer par la CONFEJES

7. Agenda : à déterminer par la CONFEJES

8. Confidentialité et propriété

Le/les consultant(s) répond(ent) directement devant le Secrétariat Général de la CONFEJES. Les documents produits par le(s) consultant(s) seront la propriété unique de la CONFEJES qui se réserve le droit exclusif de tout usage ultérieur.

9. Référence :

Chargé de programme
CONFEJES, rue Salva x Parchappe
B.P.3314, Dakar, Sénégal
Tel: (221) 33 849 56 42 ; Fax : (221) 33 823 79 44
Courriel : secretariat.general@confejes.org

PROCEDURE ET MODALITES D'ATTRIBUTION

DE LA BOURSE CONFESJES

PROGRAMME CONFESJES DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES

PROCEDURE ET MODALITES D'ATTRIBUTION DE LA BOURSE CONFESJES

CRITERES

- **La bourse CONFESJES est une** *bourse d'excellence*.
- **Les clientèles visées** sont les enseignants des Instituts nationaux et à vocation régionale
- **Les formations ciblées** sont les suivantes: DESS, Mastère, Doctorat.

- *Le pays doit être à jour de ses cotisations statutaires envers la CONFESJES ;*
- Les demandes sont transmises au plus tard le **30 novembre de chaque année**. Elles sont effectives en septembre de l'année suivante;
- Le critère femme (genre) est pris en compte à hauteur de **50%** des candidatures présentées ;
- Un *concours de présélection des candidatures* est organisé par le Ministère et/ou l'Institut. Le rapport est transmis à la CONFESJES en même temps que la demande ;
- Le/la candidat(e) doit être **admis(e)** par une institution supérieure reconnue ou partenaire de la CONFESJES.

- **La demande** doit être motivée (*description du besoin de formation*), s'inscrire dans le cadre de la politique nationale de formation des cadres et du plan national de formation qui découle de celle-ci;
- *Le Ministère identifie le poste à occuper au retour par le / la diplômé (e) et s'engage à le / la réintégrer dans ledit poste pour une période déterminée à l'avance;*
- Le programme de formation est préalablement identifiée et le/la candidat(e) joint l'admission officielle de l'établissement d'accueil à son dossier;
- Un(e) candidat(e) déjà en formation n'est pas éligible au programme;

- **Le formulaire d'inscription** de la CONFESJES est dûment rempli, signé par le Ministre et retourné dans les délais prescrits;

- La qualité du dossier présenté, l'âge du candidat et la conformité de la candidature avec le plan national de formation des cadres (poste existant) seront pris en compte ;
- Tout dossier incomplet ne sera pas examiné ;

- La demande est présentée pour l'obtention d'un financement à la réunion du Bureau ou à la Session ministérielle selon le cas de figure.

- **L'âge des candidats (es) :**
 - 45 ans **au plus** pour le DESS.
 - 40 ans **au plus** pour le Mastère
 - 40 ans **au plus** pour le Doctorat (PH D)

Le Secrétariat Général

02/01/2008

Termes de référence

**Action n° 03
Activité n° 6**

**Séminaire de perfectionnement
Sur l'Approche Par Compétences (APC)**

- le document de projet
- la proposition de programme

I. Thème : Séminaire sur l'Approche Par Compétences (APC)

II. Contexte et justification :

Le Programme CONFESJES de Formation et de Perfectionnement des Cadres vise le renforcement des capacités de l'Institut national de formation. La programmation 2005 – 2008, invite et incite les instituts à faire preuve de leadership et de créativité par l'adoption progressive du système Licence – Master – Doctorat (LMD).

La Déclaration de Praia souligne le nécessaire engagement de tous les Etats et gouvernements « à rénover le dispositif national de formation des cadres pour qu'il s'articule autour des besoins réels de la jeunesse, du mouvement associatif, du marché du travail et de l'emploi ».

Pour l'atteinte de cet objectif, la CONFESJES a développé une stratégie de « l'innovation pédagogique et de la rénovation des pratiques à travers la recherche/développement ».

Il s'agit à terme pour les instituts, d'adopter progressivement la démarche de qualité pour former des cadres compétents, capables d'assurer l'efficacité des politiques nationales de Jeunesse, Sport et Loisirs.

Aujourd'hui, il y a des acquis majeurs enregistrés parmi lesquels citons :

- Trois (3) programmes de Licences professionnelles dans les secteurs : Jeunesse et Animation, Sport et EPS) ;
- Deux (2) programmes de Master ;

Mais la mise en œuvre de ces nouvelles formations va se faire dans un contexte de changements des pratiques d'enseignement et de gestion de la formation. Ce passage d'une formation professionnelle par objectifs à une formation universitaire professionnalisante selon une approche curriculaire par compétences pose de nouveaux défis pour les administrateurs, gestionnaires de la formation.

Pour y faire face avec succès, ces administrateurs doivent développer :

- Une compréhension commune et partagée sur les enjeux et avantages de l'Approche Par Compétences (APC) ;
- Des compétences de gestionnaire et de praticien de l'Approche par Compétences (APC) dans les instituts de formation de la Jeunesse et des Sports.

III. Objectifs du séminaire :

Ce séminaire permettra aux administrateurs :

- D'acquérir des connaissances suffisantes à la fois sur l'utilité de l'APC et sur la mise en place d'une formation s'appuyant sur l'APC ;
- D'élaborer un plan d'action pour une utilisation effective de l'APC dans leurs instituts de formation ;
- De rédiger une politique réaliste pour la mise en œuvre effective de l'APC dans leurs instituts respectifs.

IV. Public :

- Directeurs des instituts à vocation régionale ;
- Directeurs des instituts nationaux ;
- Directeurs des études des instituts à vocation régionale et nationale ;
- Chefs de départements « enseignements » et « recherche » ;

V. Durée de la formation : 5 jours.

VI. Période souhaitée : 2-6 juin 2008

VII. Les résultats attendus:

À la fin du séminaire, les participants devraient être capables de rédiger une politique réaliste pour la mise en œuvre effective de l'APC dans leur institut respectif.

VIII- Proposition de programme (page suivante)

Horaires	Lundi 2/5/ 2008	Mardi 3/5/ 2008	Mercredi 4/5/ 2008	Jeudi 5/5/ 2008	Vendredi 6/5/ 2008
9 h 00 - 10 h 30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture officielle ▪ Formation du Bureau ; ▪ Adoption du programme ; ▪ Cadrage de la réunion <p>Thème I : Le gestionnaire de formation et la compréhension de l'APC</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ APC comme approche curriculaire <p>Concepts et quelques exemples pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ lecture du rapport du 2/5 <p>Thème II : Le gestionnaire de formation et la compréhension de la mise en œuvre de l'APC dans les salles de classe</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les logiques de développement curriculum : le passage du curriculum prescrit au curriculum effectif. Exemples pratiques ▪ APC et l'acte d'enseigner : vers une pédagogie de développement des compétences <p>Exemples pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ lecture du rapport du 3/5 <p>Thème III : Le gestionnaire de formation et les conditions de réussite de l'APC</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour un décroisement des disciplines de formation (Formation des UE, des groupes didactiques et promotion de l'interdisciplinarité, etc.) <p>Exemples pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ lecture du rapport du 4/5 <p>Thème IV : Rédaction d'une politique réaliste de la mise en œuvre de l'APC dans les instituts de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ lecture du rapport du 5/5 <p>Evaluation de la réunion</p> <p>Adoption :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport général - Recommandations - Motions
Pause café					
11 h - 12 h 30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ APC et la pédagogie par objectifs <p>Travaux en ateliers, restitution, débat et apport théorique ou méthodologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ APC et l'acte d'apprendre : vers une construction et le développement des compétences <p>Exemples pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour un plateau technique approprié au développement des compétences : gestion du temps, organisation du travail et logistique, etc. <p>Exemples pratiques</p>	Suite	Préparation des rapports
Pause déjeuner					
15 h 00 - 18h 00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en œuvre d'une FPC : curriculum réel ; curriculum effectif ; etc.) <p>Exemples pratiques : la construction des Licences professionnelles en Jeunesse et Animation, Sport et EPS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ APC et la supervision pédagogique lors des stages pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des compétences et gestion des ressources humaines : formation continue des formateurs, recherche universitaire, gestion des carrières, etc. 	Suite et fin	16h00 Cérémonie de clôture

